

# L'Arche

## Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Septembre 2006

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.

Abri de fortune sur les quais du Rhône - Lyon, le 13 juillet 2006.

*Entre squat et rue  
Travail et insertion*

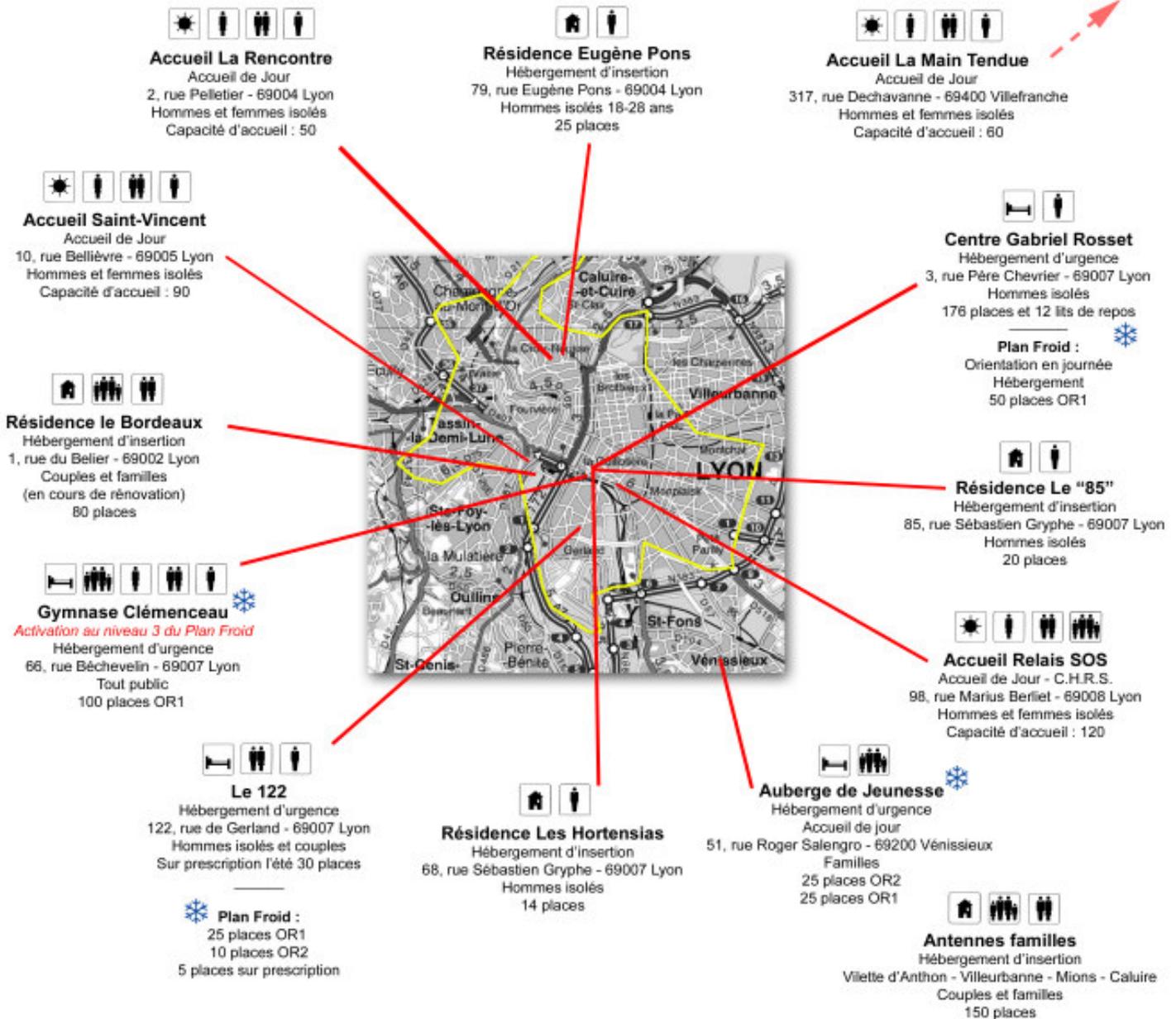
*Grande brocante - Journées d'Entraide*

**le foyer**  
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07  
Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71  
Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)  
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 213

## Plan du dispositif d'accueil du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



### Total des places proposées :

Accueils de jour : **320** places  
Hébergement d'insertion : **309** places  
Hébergement d'urgence été : **206** places  
Hébergement d'urgence Plan Froid : **366** places  
*à noter le renforcement des équipes "115" pendant le Plan Froid*

### Légende

Hébergement d'urgence	Hébergement d'insertion	Accueil de jour	Femme isolée	Couple	Famille	Homme isolé	Ouverture Plan Froid

OR1 : places d'hébergement d'urgence gérées directement par le 115  
OR2 : places attribuées par un travailleur social.

### - Veille Sociale -

- **Téléphonique** - réception des appels du « 115 ».

### - Insertion -

- **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)** - pour 25 jeunes de 18 à 28 ans.
- **Service d'Insertion** - 69 Employés en Insertion et 51 hommes et femmes en contrats aidés, suivis en 2005. *Accompagnement global comprenant une remise au travail et une formation pour un retour progressif à l'autonomie.*
- **Mission Emploi-Formation** - 105 suivis permanents. *Accompagnement vers l'emploi et la formation des résidents de la SA d'HLM Gabriel Rosset, ainsi que de l'ensemble du public suivi par les services de l'Association.*

### - Action Familles -

- **Accueil et Accompagnement** des familles en errance.
- **Accompagnement social des 1 400 familles** des logements de la S.A. d'HLM Gabriel-Rosset. *Accompagnement social de proximité, trajectoire résidentielle, soutien scolaire, animation, développement local, vacances familiales, missions d'urgence.*



## Sommaire

Missions du Foyer	2
Editorial	3
Horaires Bric à Brac	9
Bénévole au Foyer	27
Dons et Legs	27

## Agenda

Agenda	4
Concert Entraide-Solidarité	4
Journées d'Entraide	4

## Vie du Foyer

L'été du Foyer	5
Les Arbres de la Solidarité	6
... Nouveau Monde	7
...faites de bonnes affaires...	8
Tracts Journées d'entraide	13 à 16
Carnet	25

## Social

Entre Squat et rue	10-11
Travail et insertion	12, 17 à 19
Horaires Bric à Brac	22

## Social - Dossier

Souffrance ...	20 à 23
----------------	---------

## Spiritualité et Culture

Hommage...	23
L'invention de la laïcité	24-25
Etre saint aujourd'hui	26

### Rédaction

#### Directeur de rédaction :

Bruno de Boissieu

#### Rédacteur en chef :

Bruno de Boissieu

#### Comité de rédaction :

Ingrid Bécuwe, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

#### Dépôt légal :

3ème trimestre 2006

#### Directeur de la publication :

Bruno de Boissieu

#### N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

#### Imprimerie :

IML  
69850 St Martin-en-Haut

# Travailler dans la continuité

*Les présidents se succèdent, mais les missions demeurent. Une association « en marche », telle que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri doit sans cesse s'adapter aux publics qu'elle accueille et à ses problèmes.*

## Préparer l'avenir

*Développer de nouvelles interventions, adapter les projets, remettre en question les services et orientations, affiner ses prises en charges, anticiper les besoins des usagers, sans pour autant oublier pour qui et pour quoi l'on œuvre au quotidien ; voici les questions essentielles auxquelles le Foyer doit répondre en apportant des solutions concrètes sans pour autant déstabiliser les initiatives déjà entreprises.*

## Poursuivre les projets en cours

*Le Foyer travaille depuis quatre ans à l'ouverture et à la reprise de structures d'accueils de jour, estimant qu'il s'agit d'une activité indispensable et complémentaire à l'hébergement. Ainsi, début octobre, la concrétisation de la reprise d'une partie des activités d'accueil de jour Relais SOS, tout en conservant le nom et les missions de cette activité, permettra de maintenir cette structure d'accueil au cœur de Lyon. C'est aussi préparer ardemment l'arrivée des mois d'hiver, et le « Plan Froid », avec son lot d'ouvertures de centres d'hébergement d'urgence. Nous travaillons en ce sens avec les autorités, afin de répondre au mieux à la détresse de la rue, comme le fait le Foyer toute l'année.*

## Mobiliser les énergies

*Autant que financiers, les besoins en énergie humaine du Foyer pour faire face à ses missions demeurent importants. En effet, devant le grand nombre d'activités du Foyer de tous ordres (accompagnement d'hommes seuls et de familles, accueil de jour et de nuit, soutien scolaire, Bric à Brac, distribution des messages de Noël...), les besoins en bénévoles vont croissant. Ainsi plus de 200 nouveaux bénévoles sont nécessaires au bon fonctionnement de notre institution.*

*Mobiliser, c'est aussi avoir une vie associative riche, en témoignent les nombreuses manifestations de cette année : concert Entraide-Solidarité, Journées d'Entraide, expositions, Journées du Patrimoine, célébrations culturelles et religieuses. Vous êtes toujours les bienvenus lors de ces moments de rencontre, d'échanges, et de mobilisation...*

*A tous je souhaite ici exprimer mes remerciements pour votre aide et votre soutien au quotidien, dans cette grande aventure qu'est la vie du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.*

*Yves Perret, Président*

**Appel aux propriétaires ou régisseurs de logements :** aidez les familles accompagnées par le Foyer, en mettant à la disposition de notre association des habitations. Contactez Mlle CHAZOT au 04 72 76 73 53.

Agenda

✱ **20 et 22 octobre**  
*Concert Entraide-  
 Solidarité*

✱ **18 et 19 novembre**  
*Journées d'Entraide  
 dans les cinq Bric  
 à Brac du Foyer.*

✱ **fin décembre  
 début janvier**  
*Des fêtes de fin  
 d'année auront lieu  
 dans l'ensemble  
 des structures du  
 Foyer.*

*Des bénévoles sont  
 attendus afin de les  
 organiser au mieux.*

*Merci de vous ins-  
 crire au standard :  
 04 72 76 73 53.*

✱ **24 et 25 décembre**  
**Les messages de Noël du Foyer**  
*vont être diffusés à  
 la sortie des égli-  
 ses, le soir de  
 Noël. A cet effet,  
 nous recherchons  
 des personnes pou-  
 vant nous aider.*

*Merci de vous ins-  
 crire au standard :  
 04 72 76 73 53.*

✱ **18 janvier 2007**  
*Anniversaire de  
 l'accueil « La Ren-  
 contre » et fête des  
 Accueils de jour  
 organisée par le  
 Foyer, Salle de la  
 Ficelle à la Croix-  
 Rousse de 13h30 à  
 19h30.*

## Concert Entraide – Solidarité

### 20 et 22 octobre 2006

Ce concert, organisé au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri par l'Ensemble Lyrique Pascale Reynaud, vous permettra de « communier » aux belles sonorités de deux grands compositeurs, avec le *Te Deum* de Mozart et la *Theresienmesse* de Haydn. C'est un moment fort que les organisateurs souhaitent festif rassemblant le plus grand nombre de bénévoles du Foyer et leurs amis, comme une fête de famille ; alors soyez nombreux à ce rendez-vous qui ne manquera pas, nous le souhaitons, de susciter de nouvelles vocations de bénévoles parmi les auditeurs.

Les places sont en vente dans les Bric à Brac du Foyer au prix de **15 euros au tarif anticipé, 18 euros à l'entrée**. Parlez-en à vos proches, à vos amis !

#### Renseignement et réservation :

Colette et Jacques Bret : 04 78 87 99 54

Christiane Bogni : 04 78 50 00 99

**Le 20 octobre à 20h30 en l'église Saint-Bonaventure de Lyon**

**Le 22 octobre à 17h à la chapelle Notre-Dame de Mongré à Villefranche**

## Grande brocante – Journées d'Entraide

### 18 et 19 novembre 2006

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri organise, comme chaque année, les « **Journées d'Entraide** », sa grande brocante solidaire. Ce week-end permet aux Lyonnais de participer aux actions du Foyer, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association.

Le Foyer n'a pu obtenir comme pour les années précédentes, le Palais des Sports de Gerland avant janvier 2007. **Exceptionnellement**, et afin d'assurer la continuité de cette manifestation dont les ressources sont indispensables, il a été décidé d'achalander les rayons des cinq Bric à Brac avec les produits réservés habituellement aux Journées d'Entraide pendant un week-end. Ce sera l'occasion, aussi, de découvrir, ou redécouvrir les magasins du Foyer qui fonctionnent toute l'année.



*Nous invitons les Lyonnais à venir découvrir, dans l'ensemble des Bric à Brac du Foyer, meubles, livres, tableaux, dentelles, jouets, vêtements de très belle qualité... aux meilleurs prix.*

## Grande brocante – Journées d'Entraide

le 18 novembre de 9h à 18h  
 le 19 novembre de 10h à 18h

#### Dans les Bric à Brac du Foyer :

**Baraban** - 130 bis, rue Baraban - Lyon 3<sup>ème</sup> - (Bus 11-34-99)

**Croix-Rousse** - 19, rue Pailleron - Lyon 4<sup>ème</sup> - (Métro Hénon et bus 13)

**Guillotière** - 56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7<sup>ème</sup> - (Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta - Tram Rue de l'Université)

**Oullins** - 4, rue Orcel - 69600 Oullins - (Bus 88-10-47-63)

**Vaise** - 21, rue Berjon - Lyon 9<sup>ème</sup> - 2000 m<sup>2</sup> de vente, possibilité de parking - (Métro Gare de Vaise)

**Renseignements : 04 72 76 73 53**

*Vous trouverez des tracts à détacher concernant cette manifestation aux pages 13 à 16, afin de pouvoir les diffuser très largement auprès de vos proches, amis, voisins...*



## L'été du Foyer

*Il n'y a pas de vacances pour l'exclusion ! Le Foyer a choisi de laisser ses structures ouvertes en cette période où les sans-abri, « abandonnés », sillonnent les rues, le regard vide, à la recherche d'un « bon samaritain »*

Fait marquant cette année, les sans-abri « estivaux » sont passés moins inaperçus qu'à l'accoutumée. En effet, les « tentes parisiennes » ont défrayé la chronique. Si l'on ne peut que se féliciter d'une telle médiatisation en cette période où, trop souvent, l'exclusion passe en second plan derrière les chats et chiens perdus ou les départs en vacances, il n'en demeure pas moins que de nombreuses associations ferment les portes de leurs centres d'accueil pour sans-abri.

L'autre point marquant fut la pérennisation du « Plan canicule » au profit des sans-abri. Il est vrai que depuis trois ans, déjà, les pouvoirs publics ont pris conscience des difficultés rencontrées dans la rue par quiconque n'a pas d'abri au frais, ni de point d'eau. Aussi, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, à la demande de la DDASS a pu apporter une nouvelle fois son savoir faire dans ce dispositif.

Les structures et associations partenaires ferment leurs portes ou tournent au ralenti. Conservant son fonctionnement, l'été, avec ses capacités d'accueil, ses équipes médico-sociales éducatives, le Foyer devient **le pivot de la réinsertion** des passagers.

Le 122 rue de Gerland, quant à lui fonctionne différemment. Il accueille des usagers ayant établi un projet, et représente pour eux la première étape d'une insertion durable.

L'été, c'est aussi le moment de la détente, même pour les usagers, avec sorties diverses, baignades, restaurants ou matchs de football sur écran géant...

### Les vacances du Service Insertion

Le Service Insertion, pour sa part, a permis à ses employés de profiter de séjours de vacances. Deux

destinations et deux modes de vacances ont ravi les « vacanciers », au rythme des jours passés au camping en Auvergne au milieu d'autres vacanciers, ou lors d'un séjour aussi original qu'insolite, une semaine de croisière en péniche en Bourgogne.

*« C'est une bonne expérience, même si une péniche est parfois difficile à manœuvrer. En tout cas, le changement de climat est appréciable... ça me plaît le confort ! »*. Les employés en insertion ne tarissaient pas d'éloges pour ces deux types de séjours. *« L'important, rappelle l'animateur Stéphane Lamy, c'est de suivre au plus près les envies de chacun, pour leur apporter un maximum de plaisir... Nous sommes là pour leur faire oublier un quotidien souvent difficile, des situations individuelles précaires et stressantes... »*

Un voyage à Paris fin septembre, rassemblant cette fois tous les employés en insertion, devrait pouvoir enfin donner un peu plus de sens au mot « loisir », un terme que beaucoup des usagers ont oublié au fil de leurs parcours.

### Des manifestations

La première manifestation de l'été fut les Jardins au Grand Cœur, où plus de 60 propriétaires de jardins ont fait visiter leur patrimoine aux Lyonnais. Une initiative qui a permis de récolter 2.043 euros pour le Foyer. Ce résultat encourage les organisateurs (Association des Parcs et Jardins de Rhône-Alpes) à poursuivre cette manifestation aux douces saveurs d'été. Le Foyer tenait ici à leur exprimer toute sa gratitude et son soutien dans cette démarche.

Pour la première fois le Foyer a ouvert ses portes, lors des Journées européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre. Reconnu au titre du « patrimoine social » de l'agglomération lyonnaise, le Foyer a eu le loisir de faire découvrir l'ensemble de ses actions, tout en privilégiant l'accueil du public à son siège social, lieu historique de sa fondation, où se situe toujours son centre d'accueil principal, le Centre Gabriel Rosset.

Tout au long de ces deux journées, 60 « guides », salariés, bénévoles, voire même usagers, ont permis aux visiteurs de découvrir les locaux, l'histoire et les activités du Foyer, sans oublier la chambre qu'occupait Gabriel Rosset, lieu chargé de sens et d'histoire.

200 Lyonnais ont ainsi été présents au rendez-vous et, pour certains, se sont rapprochés de l'association en s'inscrivant comme bénévoles. Merci à tous ceux qui ont bien voulu se mobiliser pour cette opération.

C'est aujourd'hui l'heure de la rentrée, avec ses besoins, ses manifestations, ses projets ... et ses premiers frimas !

S. Guth

# Les Arbres de la Solidarité

## dans la seconde région économique de France

*L'opération de mécénat « les Arbres de la Solidarité », initiée par le Comité des Amis, et soutenue par le département du Rhône, le Grand Lyon, l'Association des maires du Rhône et la ville de Lyon, permet aux chefs d'entreprises, aux professionnels du secteur libéral, aux particuliers et aux collectivités de parrainer un arbre de la solidarité.*

*D'une valeur unitaire de 1.000 euros, les arbres, plantés dans des espaces publics, sont identifiés au nom du donateur.*

Les entreprises et collectivités engagées ont parrainé, pour cette édition, 383 Arbres de la Solidarité pour un montant unitaire de 1.000 euros, soit un total de **383.000 euros**.

**Les frais engagés** (imprimés, téléphone, prestations diverses) ont représenté 7 % de la collecte, soit **26.887 euros**.

Le Comité des Amis peut donc affecter aux missions du Foyer une somme de **356.113 euros**.

**Ont participé à l'opération 2005 :**

- 164 entreprises (dont 57 nouveaux souscripteurs).
- 16 collectivités (dont 9 nouvelles).
- Les entreprises ont parrainé **355 arbres**.
- Les collectivités ont parrainé **28 arbres**.

### L'affectation des sommes collectées

Le Comité des Amis s'est engagé à vous informer chaque année de l'utilisation des fonds.

Celle-ci sera, pour la campagne 2005 la suivante :

- **Pour le suivi et l'accompagnement social**, par deux éducateurs, d'une vingtaine d'hommes spécialement déficients ou parvenus en fin de vie, une somme de **82.091 euros**.
- **Pour les activités d'insertion économique et sociale** d'une centaine d'hommes en provenance de nos accueils d'urgence, l'affectation d'une somme de **28.090 euros** répartie comme suit :

- une somme de **8.990 euros** pour l'aménagement d'un espace cuisine, salle à manger et espace détente,

- une somme de **19.100 euros** pour le financement de deux séjours de vacances de huit jours et d'un week-end à Paris pour certains d'entre eux qui n'ont jamais vu la tour Eiffel.

■ **Pour les familles issues de la rue**, françaises ou régularisées (en provenance pour l'essentiel des pays de l'Europe de l'Est), une somme de **25.000 euros** pour financer des cours d'alphabétisation dispensés par l'Alliance Française.

■ **Pour le fonctionnement de la Résidence le Bordeaux** située dans le quartier de Perrache (Centre d'accueil d'urgence de familles en errance), une somme de **220.932 euros**.

### Des entreprises engagées

La réglementation fiscale en vigueur concernant le mécénat, permet aux entreprises de déduire de l'impôt sur les sociétés **60 % des sommes données**. Mais les deux motivations des entreprises par-

tenaires de notre opération sont, pour l'essentiel :

- une attitude citoyenne et solidaire,
- l'engagement du personnel (Comités d'entreprises, salariés), sensibilisé sur ces phénomènes d'exclusion qui concernent le plus souvent des chômeurs de longue durée.

Ne pouvant profiter de la puissance médiatique des réseaux audio-visuels nationaux, le Foyer ne peut compter que sur un engagement régional. Le Comité des Amis compte donc sur la création d'un réseau d'entreprises régionales qui se regroupent progressivement autour de lui, pour le soutenir dans son action contre l'exclusion.

Denys Trossat



*«...l'Olympique Lyonnais adhère à cette opération ; en tant que Président, je suis fier de participer à cette belle initiative...»*

*Jean-Michel Aulas*



### Le Comité des Amis

Créé en 2003 par M. Christian Philip député de Lyon, pour soutenir le Foyer dans son action contre l'exclusion, il regroupe une vingtaine de personnalités du monde économique de la région lyonnaise autour de M. Alain Mérieux président du Comité des Amis, ainsi qu'un petit noyau d'amis dont M. Roger Caille ancien président directeur général de Jet Service, M. Hervé Laurent ancien président du Medef du Rhône actuellement président de la Caisse Interprofessionnelle du Logement, M. Yvon Deschamps adjoint aux finances de la ville de Lyon et M. Pierre Jamet directeur général du Conseil général du Rhône.



## Un jour, au Nouveau Monde...

*Raymond, Jean-Louis, et les autres sont passés un jour au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri avec l'envie de quitter la rue. Aujourd'hui, ils sont employés en insertion au Service Insertion pour retrouver une vie ordinaire. Et, si la vie ordinaire est un ensemble constitué par un travail, un logement, un moyen de transport pour reprendre une citation bien connue : « métro, boulot, dodo », le Service Insertion a créé un lieu, le Nouveau Monde 85 rue Sébastien Gryphe Lyon 7<sup>ème</sup>, pour que les loisirs s'insèrent dans cette vie ordinaire.*

Les loisirs, un plus nécessaire dans la vie de tous : il suffit de regarder autour de soi. Je vous propose de plonger dans ce Nouveau Monde et de rencontrer les employés en insertion, une fois la journée terminée, en week-end et lors de leurs vacances.

Le Nouveau Monde s'illumine tous les soirs à partir de 16 heures pour accueillir les employés en insertion désireux de se retrouver dans un lieu chaleureux pour partager un moment de détente avant et après le repas. Il est 16 heures, ils sont tous là, autour de la grande table en bois, pour la partie de tarot, de belote. Cela dépend du nombre de joueurs et des humeurs de chacun. Chut, la partie va commencer et, comme le rappelle souvent Eric : « On ne parle pas quand on joue aux cartes. » Les parties sont souvent acharnées avec toujours des petites piques jetées de-ci, de-là par les joueurs pour déstabiliser l'adversaire. La phrase d'Eric ne tient que l'espace d'un instant. Entre enchères et petites tricheries, les parties de cartes sont un vrai spectacle pour les autres qui viennent seulement regarder.

Dans un coin, le bruit sourd des voitures sur la PlayStation : ils essayent encore et encore de battre le record en vain. Pourtant, Hassan s'esclaffe : « J'ai bien conduit... » en regardant sa course au ralenti. La télé, quant à elle, diffuse un match de foot qui a réuni quelques supporters de l'O.L., et comme toujours, ses détracteurs. Les commentaires de fin de match sont toujours les mêmes - enfin plus ou moins : « Des chèvres... », « c'était un bon match... », « ils seront champions d'Europe... », « quelle blague, comme l'année dernière un quart et puis s'en va... », « on verra... », « de toute façon, qui c'est les meilleurs... », vous connaissez la chanson.

Chaque jour est différent et pourtant le Nouveau Monde conserve son utilité première, être un lieu

de détente où les employés en insertion échappent à leur quotidien.

Du Grau du Roi à Chamonix en passant par Fréjus et Divonne-les-Bains, le Nouveau Monde s'exporte pour les vacances. Elles sont toujours très attendues. « Nous allons où cette année... », « tu m'inscris, t'oublies pas... », « on fera du cheval comme l'année dernière... », « tu te rappelles... ».

Un lieu, un hébergement, une ambiance qui correspondent aux besoins et envies d'évasion des employés en insertion. Les vacances, c'est une immersion dans le monde ordinaire avec tous les juilletistes ou aoûtistes, tous en short et tee-shirt sur les plages de la grande bleue.

Les rencontres se font lors du tournoi de pétanque du camping. Les inscriptions se font à la volée, Raymond s'inquiète : « Il faut que je tombe avec Robert... », mais c'est avec Patrick, un vacancier, qu'il jouera. « On a gagné la finale, tu vois, on a gagné la finale. Je te donne la coupe pour la mettre au Nouveau Monde... »

Robert a comme partenaire une fillette de 12 ans, une doublette sympa qui le laisse un peu perplexe sur ses chances de victoire. Mais, comme il dit : « C'est un jeu, et puis on passe un bon moment, mais... ». C'est au tour de Gérard de s'exprimer alors qu'il est en demi-finale, opposé à un père et son fils. Gérard a la boule de la gagne dans les mains et... patatras : « Eh ben alors Gérard... », « c'est un enfant, il est content, c'est mieux pour lui... » C'est sûrement vrai.

Et puis, il y a Dominique, notre reporter. Il ne rate rien et de sa plume retranscrit à la lettre et à l'image près ce que nous vivons. « ... Sur ces petites routes tout en virages, à droite, à gauche, plus nous montions et plus le temps devenait beau... » « Nous sommes partis faire du pédalo et j'ai eu l'honneur de le conduire, je vous signale que je ne suis pas tombé à l'eau. »

Tous les jours, nous partageons ensemble le repas qui devient un moment convivial où les langues se délient, l'humour fuse et parfois les sujets abordés ne peuvent pas être dévoilés. Ces moments sont importants pour eux, ils font partie de la vie, de leur vie. Le Nouveau Monde prend dans ces moments-là toute sa signification.

Les employés en insertion passent au Nouveau Monde pour trouver, l'espace d'un moment, le temps d'une partie de cartes ou d'un séjour de vacances, ce plaisir que la société leur a parfois enlevé.

Le Nouveau Monde est un espace d'air pur au milieu de la ville, de leur parcours, ils viennent s'y oxygéner à leur rythme et en fonction de leurs besoins et envies. C'est le Nouveau Monde... Et chaque jour, ils écrivent son histoire qui est un petit peu la leur, tout simplement.

Stéphane Lamy

## Avec les Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, faites de bonnes affaires pour une bonne action

*B.A. : Bonne  
Action mais aussi  
Bonnes Affaires.*

*Possible de  
concilier les  
deux ?*

*La réponse est oui,  
sans hésitation !*

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a pour vocation, comme son nom l'indique, d'accueillir, d'héberger mais aussi d'accompagner et de réinsérer des sans-abri dans la société. Subventionnée à 50 % par l'Etat et les collectivités territoriales, l'association assure elle-même l'autre moitié du budget de fonctionnement. L'une des principales ressources propres provient des Bric à Brac.

Le premier a été créé à Vaise en 1970 ; ils sont maintenant au nombre de cinq, répartis dans le Grand-Lyon : Vaise (plus de 2000 m<sup>2</sup> de surface de vente et un parking de 150 places), la Croix-Rousse, la Guillotière, Oullins et Baraban.

### Vêtements, meubles, jouets...

Les Bric à Brac sont de véritables cavernes d'Ali Baba où chacun trouve son bonheur. Tout ce qui est mis en vente provient de dons de particuliers, d'entreprises ou de collectivités.

« Allez Mesdames, aujourd'hui deux pulls pour cinq euros » entend-on au Bric à Brac de la Guillotière ; « trois euros les deux chemisiers, profitez-en », cette fois, nous sommes à Vaise.

Une précision néanmoins, et de taille : dans tous les Bric à Brac on trouve des vêtements (comme les objets d'ailleurs) préalablement triés, puis redistribués en priorité aux sans-abri ; ils sont ensuite dispatchés dans les différents Bric à Brac de Lyon, préparés le matin par des centaines de bénévoles et mis en place sur des portants comme dans de vraies boutiques voire même rassemblés par couleur !

Le Foyer attache une importance toute particulière à l'état et à la qualité de chaque vêtement. En regardant de plus près vous trouverez de la layette à deux euros, une veste magnifiquement bien taillée provenant de chez Zara à huit euros ou encore une veste de costume d'homme Marks and Spencer à cinq euros. Qui dit mieux ?

A noter que si les rayons vêtements femmes, hommes et enfants attirent beaucoup et ont une large place dans chaque Bric à Brac, ceux-ci sont composés, en outre, de très nombreux espaces extrêmement bien agencés pour équiper la maison du grenier à la cave en passant par le séjour, la cuisine... Amateurs de livres, il ne vous en coûtera qu'un euro pour trois livres policiers de poche, cinquante centimes pour un roman ou un livre

d'histoire... Tout, tout, tout, vous trouverez de tout dans ces boutiques.

Encore quelques exemples, s'il en fallait, pour vous convaincre de venir vous balader dans ces allées : un salon baroque, canapé trois places et un fauteuil pour 80 euros ou encore des fauteuils roulants à 40 euros, des multiprises à un euro, une machine à laver à 40 euros...

Le petit dernier s'installe, le budget est serré ? Il sera au complet dans son studio pour se meubler, remplir les placards de vaisselle, décorer ses murs et même faire du sport avec des rollers ou un vélo d'appartement et s'il lui reste quelques sous, il pourra même offrir un joli bijou à sa petite amie.

### Accueil, chaleur, conseil et convivialité

Non, ce n'est pas un monde idyllique qu'il vous est proposé de visiter régulièrement (le turnover des articles est impressionnant) mais des espaces de vente pour, bien sûr, aider le Foyer à assurer ses missions auprès des plus démunis, mais aussi des endroits agréables dans lesquels les bénévoles nagent comme des poissons dans l'eau.

Plusieurs par rayons, ils ne sont pas avares de conseils si vous le leur demandez. Ils arborent un sourire qui met du baume au cœur ; ils ont le temps et n'ont qu'une envie : rendre service. Il n'est pas rare d'ailleurs d'entendre l'une ou l'un d'entre eux demander des nouvelles du petit dernier ou de la grand-mère. Quand on vous dit qu'ils sont aux petits soins !

Donc, en plus de faire de bonnes affaires, vous passez un agréable moment. Et qui sait, à la longue, peut-être aurez-vous, vous aussi, l'envie de devenir bénévole ? Attention leur dynamisme est contagieux.

Ingrid Bécuwe

### A noter :

Outre l'ouverture des Bric à Brac pour les **Journées d'Entraide les 18 et 19 novembre 2006** et l'accroissement des jours d'ouverture, de nombreux magasins font « peau neuve ».

Le Bric à Brac Baraban s'est agrandi de 180 m<sup>2</sup>, le Bric à Brac Croix-Rousse dispose aujourd'hui d'une annexe dédiée à la brocante, aux meubles, etc.

Quant au Bric à Brac de Vaise, ce ne sont pas moins de 2000 m<sup>2</sup> de vente qui sont maintenant à votre disposition...

**Tarifs  
étudiants**

# Les Bric à Brac®

«magasins» du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

*Brocante, meubles, literie, hi-fi, électroménager, vêtements, vaisselle, livres, jouets, etc. à tout petits prix !*



## - Baraban -

130 bis, rue Baraban - Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99) - Tél./Fax 04 72 34 84 46  
**du lundi au samedi de 14h30 à 17h30**

## - Croix-Rousse -

19, rue Pailleron - Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon et bus 13) - Tél./Fax 04 72 07 94 89  
**lundi et jeudi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**



## - Guillotière -

56, rue Sébastien Gryphe - Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta)  
Tél./Fax 04 72 73 09 27  
**mardi à vendredi de 14h30 à 17h30**

## - Oullins -

4, rue Orcel - 69600 Oullins  
(bus 88-10-47-63) - Tél./Fax 04 72 66 95 02  
**lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**



## - Vaise -

21, rue Berjon - Lyon 9<sup>ème</sup>  
(Métro Gare de Vaise)  
Tél. 04 78 47 13 47 - Fax. 04 78 47 86 05  
**lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30**  
**samedi de 9h à 12h**

## Où déposer vos dons en nature ?

### Service Collecte

Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.  
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72**

### Centre de Tri Guillotière

85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7<sup>ème</sup> - Vêtements, chaussures, linge de maison... propres, et en bon état.  
Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

### Centre de tri Quai Gillet

58 quai Gillet - Lyon 4<sup>ème</sup> - Tél. - Fax : 04 78 39 32 95 - Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état. - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

### Recyclerie de Vaise

Déchetterie : 82, avenue Sidoine Apollinaire - Lyon 9<sup>ème</sup> - Tél. 04 78 47 10 57  
Meubles, mobiliers divers, électroménager, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état. Horaires de la déchetterie.



Abri de fortune sur les quais du Rhône - Lyon, le 13 juillet 2006.  
(photo de couverture)

## Entre squat et rue

**Squatter (ou squattériser) :**  
occuper un logement vide sans droit ni titre ou mobiliser un lieu.

(Source: Petit Larousse 2005.)

**A** Lyon, combien sont-ils à se loger dans des abris de fortune, dans des immeubles privés ou publics pour la plupart insalubres, pire encore à s'installer au vu de tous dans des renforcements d'immeubles, d'édifices publics ou religieux ? Qui sont-ils ? Pourquoi ne se protègent-ils pas en rejoignant les foyers ?

Peut-on dire que l'on en voit de plus en plus, que le phénomène est en régression ? Certes non. Pas assez de logements à Lyon ? Non plus. Seulement voilà, c'est l'offre qui ne correspond pas à la demande : loyers trop chers, demande de cautions exorbitantes dans le parc privé, pas de garant et manque de turnover dans le parc public.

Selon M. Bouquand, conseiller technique à la Direction sociale de la ville, on dénombre une trentaine de squats à Lyon, « *mais on peut au moins multiplier par deux ce chiffre étant donné la difficulté de repérer les squats.* » Par deux, par trois... impossible de les dénombrer. Le propre du squatter, c'est de ne pas se faire repérer, d'être le plus discret possible.

Depuis plus d'un an, la ville a mis en place une « Cellule de veille squat » afin d'éviter que se produise « *dans notre ville les événements de Paris* », souligne M. Bouquand. (Ndlr : les incendies dans des hôtels insalubres ou maisons particulières appartenant à des marchands de sommeil). Cette cellule regroupe en son sein des membres de la Direction de l'action sociale de la ville mais aussi de la Direction de la sécurité et prévention, de la Direction de l'écologie urbaine, de la police municipale, mais aussi d'associations telles que l'ALPIL (Association Lyonnaise pour l'Insertion par le Logement). Le but est de repérer les squats, d'aller à la rencontre des gens, de faire le point avec eux sur leur situation mais surtout de cerner s'il y a

danger ou pas, auquel cas des mesures d'expulsion sont prises afin d'éviter tout accident : « *nous leur rappelons la loi, les procédures et qu'ils risquent de voir les huissiers les déloger. Nous nous rendons compte de l'état de l'immeuble et faisons intervenir différents services si nécessaire, on met en place des arrêtés de périls ou nous procédons à des évacuations immédiates* ».

Bref, c'est plus sous l'angle sécuritaire qu'a été mise en place cette cellule « *qu'en vue de faire de la réinsertion* », souligne Nicolas Molle de l'ALPIL, car même s'il y a eu quelques cas de relogements, M. Bouquand le dit lui-même, c'est loin d'être toujours le cas. Pour cela, les membres de la cellule font appel aux antennes de solidarité, aux associations... Il est évident que loger en squat est toujours d'actualité.

Plutôt que de s'interroger sur des statistiques, il vaut mieux s'attarder sur ceux qui vivent cette vie au quotidien en essayant de savoir qui ils sont, de comprendre leur parcours qui les a menés dans cette vie où vogue la galère et pourquoi ils évitent les foyers ?

Mais faire un portrait général est une gageure : de l'avis de tous nos interlocuteurs, les squatteurs sont une population hétéroclite : « *Il y a un noyau dur de 5 à 600 personnes mais il faut y rajouter ceux qui sont seuls, plus ceux qui vivent en caravanes ou dans des abris faits de planches et de tôles.* » Il n'y pas de profil type : on rencontre des gens très désocialisés, des trentenaires ou quadras avec leurs chiens (Ndlr : un lien affectif sûr et une protection), des jeunes en rupture familiale, des saisonniers dits « festivaliers » qui tentent l'aventure de la route « *mais se rendent vite compte que la vie dans la rue est difficile et angoissante* », note Nicolas Molle, des couples.... Mais laissons-leur la parole.

### Paroles de squatteurs\*

Pour ce faire, nous sommes allés à leur rencontre, notamment au bien nommé accueil de jour La Rencontre du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Peu connus du grand public, ce sont des lieux de vie où la journée, les sans-domicile peuvent se restaurer, se poser, prendre une douche, faire une petite lessive, rencontrer une assistante sociale et se retrouver avec des personnages familiers, une seconde famille en quelque sorte.

Situé sur les pentes de la Croix-Rousse, La Rencontre est un endroit des plus chaleureux, à l'ambiance conviviale. Chaque jour, c'est un peu l'inconnu pour les salariés et les bénévoles : certains sans-abri ne viendront qu'une fois, d'autres sont là tous les jours et y trouvent un lieu de sociabilité, leur évitant ainsi de perdre entièrement contact avec le reste de la société : « *Elle, c'est ma mamie* » s'écrie ce jeune homme d'à peine vingt et un ans, désignant une bénévole du lieu... tout est dit. Pourquoi vient-il chaque jour à La Rencontre ? : « *Mais pour prendre une douche, me poser, man-*

ger. *Quelle question !* » Deux mois qu'il est à la rue, quelque temps qu'il vit dans le grenier d'un immeuble proche de la mairie, « *mais ils vont bientôt faire des travaux, donc je vais être expulsé. Je ne sais pas où j'irai après* ». Dans son squat : ni eau, ni électricité, il passe ses journées dehors et recherche le meilleur endroit pour s'abriter.

Pourquoi ne pas aller en foyer ? « *Pourquoi ? Mais ça pue, vous les avez vus, ils puent, ils se lavent pas, ils sont agressifs* ». On est en plein dans « *le conflit intergénérationnel. Voir des gens plus âgés que lui, dont certains sont dans des états lamentables notamment sur le plan psychologique, ça les effraie* », explique Martine Buhrig, responsable des accueils de jour du Foyer. Un effet miroir qui l'insupporte, on le comprend. Il ne peut et ne veut surtout pas s'imaginer être comme « eux », alors qu'il pourrait bénéficier de temps à autre d'un peu de tranquillité. Mais il faut bien le dire, à les entendre, tous âges confondus, l'image des foyers en prend pour son grade, par méconnaissance peut-être.

Revenons à celui que l'on appellera Alex : pourquoi s'est-il retrouvé dans la rue ? Forain à Auxerre, il rencontre une jeune femme qui lui demande de vivre avec lui ailleurs. Banco. Cela ne fonctionne pas entre eux, il tombe, ne s'en remet pas, atterrit par hasard à Lyon et commence à errer en quête d'abris. C'est la débrouille, il trouve toujours, le milieu des squatteurs est un milieu de réseau. C'est par le bouche à oreille que l'on apprend que tel ou tel endroit est libre.

Mais c'est aussi un milieu où l'on tait aussi ses bonnes planques quand on en a une, comme ce grand gaillard d'une cinquantaine d'années qui cache la journée ses affaires, puis le soir venu les récupère et s'en va dormir sous le toboggan d'un jardin d'enfants : « *mais la nuit c'est inquiétant, c'est l'angoisse permanente. Il faut éviter les problèmes avec la police, les gens qui se plaignent. Je suis fatigué de cette vie* ». Et le foyer ? « *Oh non, parce qu'il y a des horaires, le matin, il faut partir avant telle heure, on a jamais la certitude d'avoir une place et le soir quand on y est on n'en sort plus* ». Et puis pour certains, cela leur est pénible puisque la drogue, l'alcool, la cigarette sont prohibés, pour des raisons évidentes de sécurité, dans les établissements.

Habitué à une certaine « liberté » dans la rue, les foyers d'urgence paraissent aux squatteurs assez inadaptés à leur situation.

**« Sortez ! »**

**« Mais on est déjà dehors ! »**

Des ruptures familiales, des parcours de vie chaotiques dans l'enfance, des divorces, ce sont toujours les mêmes rengaines qui entraînent ces gens dans cette spirale infernale, à l'image de ce couple d'une quarantaine d'année, compagnons d'infortune depuis deux ans.

« Tranquillement », ils vivaient depuis quelque temps sur les toits de l'hôpital de la Croix Rousse, avec l'accord officieux des services, jusqu'au jour « *où vers une heure du matin une dizaine de lampes torches nous ont réveillés* », la police arrivée en force leur a demandé de sortir, « *sortir mais on est déjà dehors !* » s'exclame rageusement Tarek, « *alors on va où maintenant ?* »

D'après lui c'est facile de trouver un squat, « *mais on n'est jamais tranquille, vous savez la rue c'est dangereux, quand c'est pas la police, c'est le racket...* » Pour lui ce fut la DDASS dès neuf ans, un CAP de cuisinier appris en maison de correction, la prison, des petits boulots et puis enfin une certaine stabilité ; il se marie, a un enfant mais la relation tourne mal et il tombe dans l'alcool. Le grand plongeon, déjà six cures de désintoxication à 44 ans, « *mais je ne m'en sors pas, comment voulez-vous, vous sortez de cure, il n'y a pas de suivi, vous êtes à la rue, vous rechutez même pas trois mois après* ». Il parvient à garder encore son calme et un certain contrôle de sa vie grâce à sa compagne Margarita.

La solution à elle : « *on ira squatter dans le métro en passant par les rails* ». Comment cette femme aussi cultivée peut-elle se retrouver dans cette situation ? A nouveau, un mariage qui tourne mal, une famille éclatée après le décès de sa mère et c'est la dépression nerveuse, l'endettement, et à nouveau l'alcool, « *le grand plongeon* » dit-elle les larmes aux yeux, elle, si fière de ses deux enfants, malheureusement placés depuis quatre ans en foyer. « *Je me bats depuis tout ce temps, je fais demande sur demande de logements sociaux, et je suis toujours à la rue, combien de temps cela va-t-il durer ?* » Elle est tombée malade, affaiblie par ces conditions de vie, et le foyer pour eux, c'est presque mission impossible, il existe très peu de places. Quelques temps après notre rencontre, ils étaient « heureux », ils avaient enfin eu droit à une place dans l'une des chambres pour couple du « 122 » rue de Gerland, « *mais pour combien de temps ? On n'est pas les seuls, on comprend* ».

Un autre matin, c'est Alain que l'on croise au soleil à l'extérieur de La Rencontre. Il boit son café et tente d'appeler fébrilement et régulièrement le 115 pour savoir s'il aura une place en foyer ce soir ; « *c'est pour ça que c'est pénible* dit-il résigné, *il faut appeler vite dès le matin pour peut-être avoir une place le soir en foyer, voilà à quoi se résoudre entre autres mes journées* ». Il est fatigué, handicapé à 80 %, a de l'eczéma sur les bras, il a 35 ans il en paraît plus de 40, « *je vais bientôt avoir 36 ans, vous savez j'existe, j'existe...* ».

Ingrid Bécuwe

#### \* Note aux lecteurs :

Nous avons fait le choix de retranscrire ici les paroles des usagers. Il faut cependant rester prudent sur les vérités énoncées qui peuvent être éloignées de la réalité ; ce sont leur réalité.

**« Habitué à une certaine « liberté » dans la rue, les foyers d'urgence paraissent aux squatteurs assez inadaptés à leur situation. »**



L'atelier de l'entreprise d'insertion ENVIE Rhône

Photo - © ENVIE Rhône

## Travail et insertion

L'insertion par le travail et les entreprises d'insertion

Le problème de la pauvreté et de l'errance ne date pas d'aujourd'hui. Il a suscité au XVII<sup>e</sup> siècle la construction d'hôpitaux destinés aux pauvres avec le principe de « l'enfermement » exprimé en 1611 dans les *Statuts pour les hôpitaux des pauvres enfermez*. C'est avec ce statut qu'a été construit à Lyon l'Hôpital de la Charité ; les pauvres, les mendiants, les vagabonds y sont recueillis, entretenus et doivent y travailler dans des ateliers ; mais ils ne peuvent pas en sortir librement, ce sont « les pauvres enfermez ».

Au XIX<sup>e</sup> siècle l'idée de l'enfermement a été progressivement abandonnée et remplacée par celle d'une aide au retour à une vie ordinaire ; actuellement est développé le principe de « l'insertion par l'activité économique », c'est-à-dire par l'accès au monde du travail, considéré comme le retour à une vie sociale. Cet accès n'est pas facile pour des personnes n'ayant pas ou peu de repères, « ayant vécu des périodes plus ou moins longues d'errance »<sup>(2)</sup>. Pour prendre ou reprendre place dans le monde du travail, il faut donc un accompagnement personnel qui leur permette de retrouver une vie en société. Après diverses initiatives du secteur associatif est intervenue une législation organisant l'aide de l'Etat et des collectivités publiques et favorisant la création « d'entreprises d'insertion ».

Le rôle des associations est illustré au début des années 50 par les premières communautés d'Emmaüs qui font figure de précurseurs en inventant le précepte d'activité pour les exclus, en créant des lieux de vie qui accueillent les plus démunis et leur proposent du travail.

*«...l'accès au monde du travail n'est pas facile pour des personnes n'ayant pas ou peu de repères, ayant vécu des périodes plus ou moins longues d'errance »*

A Lyon, en 1952, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri emploie les premiers « travailleurs au pair » pour les « tâches de maison » du Foyer.

### L'insertion par l'activité économique

Au cours des années 70 la question sociale suscite une large réflexion et divers auteurs mettent en question le fonctionnement de la société ; les travailleurs sociaux développent le concept de **l'insertion par l'activité économique**. Ils veulent sortir de l'assistanat social et trouver des solutions concrètes pour l'insertion des adultes dont ils ont la charge<sup>(1)</sup>.

Sur le plan juridique, c'est encore dans le cadre de l'aide sociale que sont conçues les premières structures : la loi du 19 novembre 1974 prévoit la création de structures de travail protégé pour faciliter la réinsertion sociale des personnes en difficulté. Ce texte permet l'installation de Centres d'Adaptation à la Vie Active (CAVA). A Caluire, l'Orangerie, fondée à l'initiative du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, crée en 1989 un Centre d'Adaptation à la Vie Active comprenant cinq ateliers permettant une formation professionnelle.

### Le Service Insertion du Foyer

Cette même année 1989, le Foyer crée le Service Insertion qui prévoit différents stades pour pouvoir accéder à des emplois normaux<sup>(2)</sup>. Sa mission est d'accueillir des hommes isolés pour leur proposer un parcours d'insertion : les « employés en insertion » sous Contrat d'Adaptation à la Vie Active ont un travail en atelier avec une rémunération en nature (hébergement, repas, vestiaire, animation et loisirs). Le démarrage des « usagers »

Suite page 17

# GRANDE BROCANTE



## « Journées d'Entraide »

organisées par le  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

dans l'ensemble  
des Bric à Brac\*

les 18 et 19  
novembre 2006

le samedi 18 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 19 de 10h00 à 18h00

**le foyer**<sup>®</sup>  
Notre-Dame des Sans-Abri

\* Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri  
Baraban - Croix-Rousse - Guillotière - Oullins - Vaise  
(Voir les adresses au dos)

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

# GRANDE BROCANTE



## « Journées d'Entraide »

organisées par le  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

dans l'ensemble  
des Bric à Brac\*

les 18 et 19  
novembre 2006

le samedi 18 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 19 de 10h00 à 18h00

**le foyer**<sup>®</sup>  
Notre-Dame des Sans-Abri

\* Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri  
Baraban - Croix-Rousse - Guillotière - Oullins - Vaise  
(Voir les adresses au dos)

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement **dans l'ensemble des Bric à Brac**.

- Meubles ■ Jouets ■ Vêtements ■ Brocante ■ Livres
- Tableaux ■ Dentelles... de très bonne qualité

### Bric à Brac Croix-Rousse

19, rue Pailleron  
Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon - Bus 13)

### Bric à Brac Vaise

21, rue Berjon  
Lyon 9<sup>ème</sup>  
2 000 m<sup>2</sup> de vente  
Parking  
(Métro Gare de Vaise)

### Bric à Brac Baraban

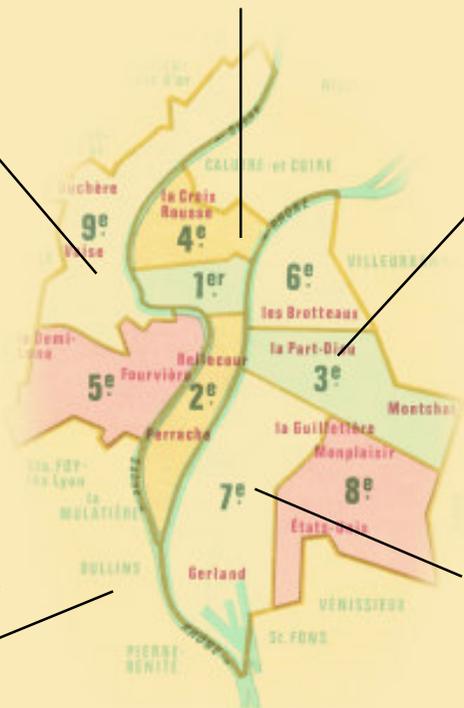
130 bis, rue Baraban  
Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99)

### Bric à Brac Guillotière

56, rue Sébastien Gryphe  
Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta - Tram Université)

### Bric à Brac Oullins

4, rue Orcel  
69600 Oullins  
(Bus 88-10-47-63)



Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement **dans l'ensemble des Bric à Brac**.

- Meubles ■ Jouets ■ Vêtements ■ Brocante ■ Livres
- Tableaux ■ Dentelles... de très bonne qualité

### Bric à Brac Croix-Rousse

19, rue Pailleron  
Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon - Bus 13)

### Bric à Brac Vaise

21, rue Berjon  
Lyon 9<sup>ème</sup>  
2 000 m<sup>2</sup> de vente  
Parking  
(Métro Gare de Vaise)

### Bric à Brac Baraban

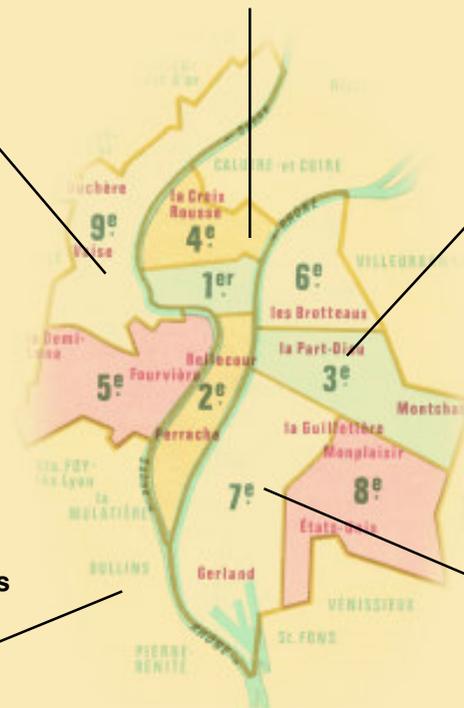
130 bis, rue Baraban  
Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99)

### Bric à Brac Guillotière

56, rue Sébastien Gryphe  
Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta - Tram Université)

### Bric à Brac Oullins

4, rue Orcel  
69600 Oullins  
(Bus 88-10-47-63)



**Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**  
3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Tél. : 04 72 76 73 53 - Fax : 04 72 76 73 71 - **Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)**

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - CCP 282629 D Lyon

**Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**  
3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Tél. : 04 72 76 73 53 - Fax : 04 72 76 73 71 - **Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)**

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - CCP 282629 D Lyon

# GRANDE BROCANTE

# GRANDE BROCANTE

## « Journées d'Entraide »

organisées par le  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

dans l'ensemble  
des Bric à Brac\*

les 18 et 19  
novembre 2006

le samedi 18 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 19 de 10h00 à 18h00

**le foyer**<sup>®</sup>  
Notre-Dame des Sans-Abri

\* Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri  
Baraban - Croix-Rousse - Guillotière - Oullins - Vaise  
(Voir les adresses au dos)

[www.fnds.org](http://www.fnds.org)

## « Journées d'Entraide »

organisées par le  
Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

dans l'ensemble  
des Bric à Brac\*

les 18 et 19  
novembre 2006

le samedi 18 de 9h00 à 18h00  
le dimanche 19 de 10h00 à 18h00

**le foyer**<sup>®</sup>  
Notre-Dame des Sans-Abri

\* Bric à Brac du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri  
Baraban - Croix-Rousse - Guillotière - Oullins - Vaise  
(Voir les adresses au dos)

[www.fnds.org](http://www.fnds.org)

Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement **dans l'ensemble des Bric à Brac**.

- Meubles ■ Jouets ■ Vêtements ■ Brocante ■ Livres
- Tableaux ■ Dentelles... de très bonne qualité

### Bric à Brac Croix-Rousse

19, rue Pailleron  
Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon - Bus 13)

### Bric à Brac Vaise

21, rue Berjon  
Lyon 9<sup>ème</sup>

2 000 m<sup>2</sup> de vente

Parking  
(Métro Gare de Vaise)

### Bric à Brac Baraban

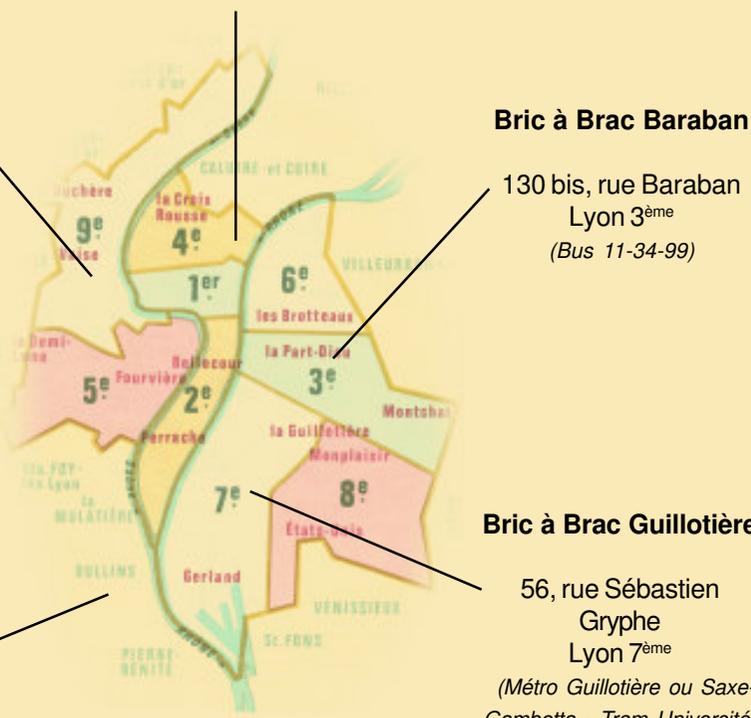
130 bis, rue Baraban  
Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99)

### Bric à Brac Guillotière

56, rue Sébastien  
Gryphe  
Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta - Tram Université)

### Bric à Brac Oullins

4, rue Orcel  
69600 Oullins  
(Bus 88-10-47-63)



Aidez le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant **les plus beaux articles** donnés à notre association, vendus exceptionnellement **dans l'ensemble des Bric à Brac**.

- Meubles ■ Jouets ■ Vêtements ■ Brocante ■ Livres
- Tableaux ■ Dentelles... de très bonne qualité

### Bric à Brac Croix-Rousse

19, rue Pailleron  
Lyon 4<sup>ème</sup>  
(Métro Hénon - Bus 13)

### Bric à Brac Vaise

21, rue Berjon  
Lyon 9<sup>ème</sup>

2 000 m<sup>2</sup> de vente

Parking  
(Métro Gare de Vaise)

### Bric à Brac Baraban

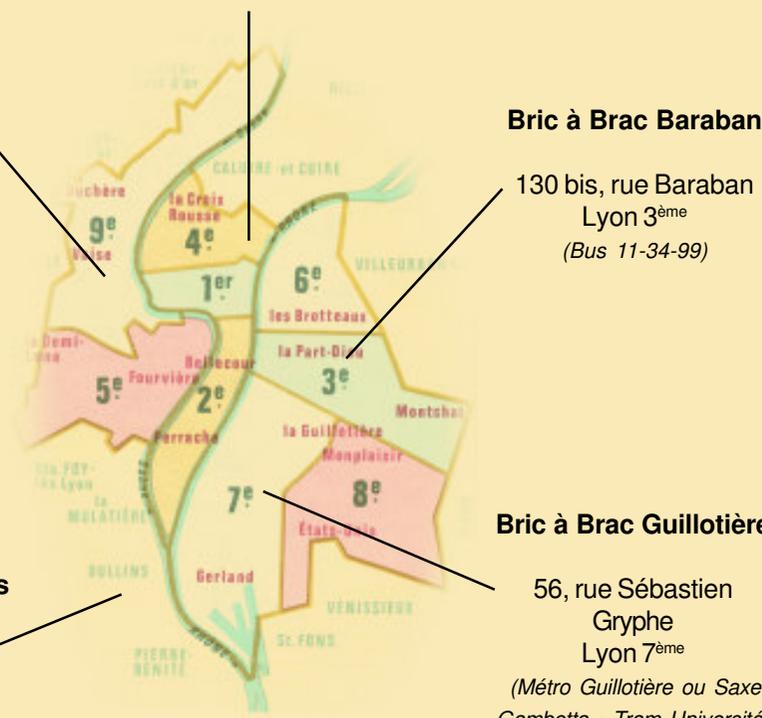
130 bis, rue Baraban  
Lyon 3<sup>ème</sup>  
(Bus 11-34-99)

### Bric à Brac Guillotière

56, rue Sébastien  
Gryphe  
Lyon 7<sup>ème</sup>  
(Métro Guillotière ou Saxe-Gambetta - Tram Université)

### Bric à Brac Oullins

4, rue Orcel  
69600 Oullins  
(Bus 88-10-47-63)



### Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Tél. : 04 72 76 73 53 - Fax : 04 72 76 73 71 - Site internet : [www.fnds.a.org](http://www.fnds.a.org)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - CCP 282629 D Lyon

### Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Tél. : 04 72 76 73 53 - Fax : 04 72 76 73 71 - Site internet : [www.fnds.a.org](http://www.fnds.a.org)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - CCP 282629 D Lyon

du service est souvent difficile, en raison d'une enfance perturbée, un bas niveau scolaire, peu ou pas de qualification professionnelle, l'alcoolisation, le manque de lien social et affectif, bref une dégradation physique ou morale. Il faut donc un accompagnement social : « une des fonctions principales du service est de permettre aux usagers d'établir un lien social qui leur sert de base ..., de susciter le désir et la possibilité de se réinsérer dans le milieu ordinaire ... ». Mais il ne s'agit pas encore d'un travail dans une véritable entreprise.

## Les entreprises d'insertion

En juin 1900, Claude Alphandéry, administrateur de la Caisse des dépôts et consignations, remet aux ministres de la Solidarité et du Travail un rapport sur les structures de l'insertion par l'activité économique : « L'insertion par l'activité économique est un moyen éprouvé de lutte contre l'exclusion ». Pour réinsérer les exclus, « il faut leur donner une chance de se prendre en charge, de se rendre utiles, de retrouver leur dignité par un travail autonome et responsable réalisé sur le marché ouvert qui leur permet de mesurer leurs capacités » <sup>(1)</sup>.

Le but des différentes structures d'insertion par l'activité économique est de conduire des personnes qui ne sont pas ou ne sont plus en état de

travailler à la capacité d'exercer un métier et de reprendre leur place dans la société. Il existait déjà des « associations intermédiaires », reconnues par la loi en 1987. La loi du 3 janvier 1991 donne une existence légale aux **entreprises d'insertion**.

L'entreprise d'insertion a une double vocation, économique car elle doit être viable, c'est-à-dire vivre de ses ventes, et sociale, c'est-à-dire former des personnes au travail : « L'originalité de l'entreprise d'insertion réside dans la dynamique d'un accompagnement social étroitement lié à l'activité économique ». Les personnes bénéficient pendant une durée limitée d'une adaptation ou réadaptation à l'activité professionnelle.

Pour tenir compte de la faible productivité des personnes en insertion, du coût de leur encadrement et de l'accompagnement social et professionnel, l'entreprise d'insertion bénéficie d'aides de l'Etat. Cette aide n'est accordée qu'à une entreprise qui présente la caractéristique de viabilité économique ; elle se situe dans l'économie marchande, ses ressources proviennent essentiellement de ses ventes. Outre des salariés permanents, elle embauche des personnes en situation d'insertion, en situation précaire et ne pouvant être embauchées par une entreprise traditionnelle.

## L'accompagnement social

L'accompagnement social est la caractéristique la plus intéressante de l'entreprise d'insertion. Il comprend plusieurs étapes : respect des horaires, travail en équipe, respect des consignes ; puis l'apprentissage professionnel par des formations sur le tas et en externe. Cet accompagnement se situe aussi sur le plan individuel pour aider la personne dans les autres domaines de l'insertion (logement, santé, psychologie...). Cet accompagnement fait l'objet d'une appréciation de l'administration, fondée notamment sur la nature et l'intérêt des tâches confiées aux personnes en insertion, la qualité de l'encadrement, les actions pour favoriser l'accès à un emploi stable ou à une formation adaptée au projet professionnel élaboré au sein de l'entreprise.

Les entreprises d'insertion peuvent être considérées comme l'antichambre des entreprises ordinaires. Elles appartiennent à la fois au domaine économique normal et au domaine social par l'importance accordée à l'accompagnement social.

L'esprit en est donné par la Charte des entreprises d'insertion par la production ou le travail temporaire établie par les entreprises adhérentes aux Unions Régionales des Entreprises d'Insertion (UREI) fédérées au sein du Comité National d'Entreprises d'Insertion (CNEI) <sup>(5)</sup>. Cette charte inscrit en tête : « Entreprendre contre l'exclusion, ensemble et autrement ». Elle définit ensuite le but de l'entreprise : « elle a pour objet spécifique l'insertion des personnes en difficulté par l'exercice d'une ou plusieurs activités économiques concurrentiel-

*« L'originalité de l'entreprise d'insertion réside dans la dynamique d'un accompagnement social étroitement lié à l'activité économique »*

### Un statut juridique spécifique

Les entreprises d'insertion offrent de véritables contrats de travail et mettent en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement, cet accompagnement devant être assuré par des salariés permanents.

Elles doivent avoir une existence juridique, être conventionnées avec l'Etat pour bénéficier des aides légales sociales, et concluent des accords-cadres de coopération avec l'ANPE qui donne son agrément à l'embauche des personnes après un diagnostic individuel portant sur la situation sociale et professionnelle du bénéficiaire et l'examen de la proposition d'emploi de l'employeur.

Au plan local, les Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) ont une mission de pilotage des interventions publiques pour le développement d'activités en vue de l'insertion professionnelle.

Après consultation du CDIAE, le préfet peut conclure des conventions avec des entreprises d'insertion. La convention peut être annuelle ou pluriannuelle ; le préfet contrôle l'exécution de la convention, peut la résilier en cas de non-respect de ses clauses.

*Suite page 19*



Magasin ENVIE - 12 rue Cronstadt, Lyon 7<sup>ème</sup> -

## Entretien avec Vincent Charassin, directeur adjoint d'ENVIE Rhône

**L'Arche (L.A.) : ENVIE Rhône existe déjà depuis douze ans à Lyon, quelle est son activité ?**

**Vincent Charassin (V.C.) :** Notre activité est double depuis quelque temps. Nous sommes connus pour la rénovation et la vente d'électroménagers garantis, et nous avons créé depuis un an et demi une filiale, une Société par Action Simplifiée (S.A.S) ENVIE Sud Est qui s'occupe de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (Ndlr : D.E.E.E, prononcez D trois E). C'est une activité importante pour nous en terme de développement en lien avec la nouvelle réglementation européenne.

**L.A : Comment définiriez vous une entreprise d'insertion ?**

**V.C. :** Notre entreprise d'insertion a deux objectifs : faire un travail social pertinent pour l'insertion et deuxièmement, vivre économiquement ; c'est aussi une entreprise qu'il faut faire fonctionner. Pour faire de l'insertion, il faut être viable, ce qui n'est pas facile car nous avons des aides financières de l'Etat à hauteur de 30 % ; c'est pour cela qu'il faut vendre. D'où l'importance pour nous de vendre dans les Bric à Brac aussi.

**L.A : Effectivement depuis trois mois, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a développé un partenariat avec vous ; en quoi consiste-t-il ?**

**V.C. :** Nous avons ce point de vente ici au 12 rue Cronstadt, dans le 7<sup>ème</sup> à Lyon et nous avons la possibilité, en deve-

loppant ce partenariat avec le Foyer, d'avoir des points de vente supplémentaires, il faut bien le dire, à moindre coût pour nous ; cela nous donne une visibilité car il y a beaucoup de passage dans ces magasins. En contrepartie, le Foyer bénéficie d'électroménagers de grande marque entièrement rénovés et garantis un an. Les clients ont l'assurance de bénéficier d'appareils entièrement aux normes. Un de nos vendeurs tourne actuellement sur les différents Bric à Brac de Vaise, de la Guillotière et à la rentrée à Baraban.

**L.A. : D'où proviennent ces appareils électroménagers que vous réparez ?**

**V.C. :** Nous avons développé au niveau national, car ENVIE fait partie d'une fédération existant depuis vingt ans, un partenariat avec Darty. Concrètement, la plupart du temps lorsque des clients achètent des objets neufs chez Darty, cette entreprise récupère leurs anciens appareils et nous venons récupérer ceux qui sont potentiellement bons à réparer. Nous avons une surface de travail d'environ 800 mètres carrés où sont stockés et réparés les appareils et environ 300 mètres carrés de surface de vente. On y trouve des réfrigérateurs, des lave-linge et des cuisinières. Ce ne sont que des grandes marques, donc le client est sûr d'acheter du bon matériel à moindre coût.

**L.A : Quel est le public que vous faites travailler dans vos deux structures, quels sont les critères d'embauche, leurs contrats... ?**

**V.C. :** Comme pour toute entreprise d'insertion, ce sont des gens qui nous sont envoyés par des référents de parcours tels que le Foyer, Habitat et Humanisme, les Missions locales, Forum réfugiés ou par un organisme qui s'occupe de personnes en semi-liberté... Nous essayons de varier les profils pour ne pas regrouper par exemple que des

gens qui ont des problèmes d'alcool. Ce sont très souvent des primo-arrivants, des chômeurs de longue durée, des Rmistes, mais des gens qui ont des problèmes lourds à côté, tels que la dépression ou l'alcool. Ils ont d'importants problèmes mais ne sont pas complètement désocialisés ; pour travailler chez nous il faut avoir un minimum de pré-requis, l'entreprise d'insertion étant le dernier niveau dans l'insertion avant l'entrée en entreprise classique. Nous avons une assistante sociale chargée d'évaluer si la personne correspond aux attentes de l'entreprise, ses motivations... Si tout va bien, l'ANPE nous délivre un agrément de deux ans et nous recevons des aides de l'Etat via la Direction du Travail. En fait, le salarié a un premier contrat de trois mois, puis un second de six ou neuf mois et éventuellement un troisième de six ou douze mois. Ce sont forcément des contrats à durée déterminée à temps plein qui nous permettent d'évaluer la personne, de voir son implication dans son parcours professionnel.

#### **L.A. : Pourquoi des contrats courts ? A quoi sont-ils formés ? Sont-ils suivis à leur sortie de l'entreprise ?**

**V.C :** Ce sont les contrats normaux pour les entreprises d'insertion car il est nécessaire que nos salariés prennent bien conscience que c'est une étape, un tremplin. Avec l'assistante sociale et leur référent, ils travaillent régulièrement sur leur reconversion ainsi que sur les démarches sociales, administratives, de logement, de santé... Ensuite, ici, ils sont encadrés par trois chefs d'équipe, des professionnels dans le domaine du froid, du lavage, de la cuisson. Ils sont d'abord formés en théorie par petits groupes pendant des cours de quatre heures sur un programme établi par l'Association de Formation Professionnelle pour Adultes (A.F.P.A.). Un premier module de trois mois (livreur-installateur chez le client) leur permet d'obtenir une attestation de formation professionnelle remise par l'A.F.P.A., ce qui est très valorisant pour eux. Nous avons deux autres modules pour ceux qui se destinent à être techniciens. Nous donnons ces cours depuis trois ans, une originalité par rapport aux autres entreprises d'insertion, afin de leur faire comprendre qu'en France, la formation est quelque chose de très important. De surcroît, cela les met dans une dynamique positive, car souvent c'est un public qui a connu l'échec scolaire. Ce diplôme c'est une grande fierté pour eux. Ensuite, dans l'entreprise, les postes en insertion se divisent en quatre catégories : les opérateurs en électroménager (réparation), les vendeurs, les livreurs et les techniciens après-vente. Les opérateurs sont polyvalents car ils vont aussi chercher les déchets (boîtes polystyrène...), dans le cadre de la DEEE, à la déchetterie de la Courly ou chez Darty et ils s'occupent de la dépollution des réfrigérateurs ici.

#### **L.A : Parvenez-vous à évaluer si les sorties sont positives ou non ? Dans quels domaines vos salariés partent-ils travailler ? A quoi sont dus les échecs ?**

**V.C :** Bien sûr, car tous les ans nous passons devant la Commission Départementale à l'Insertion par l'Activité Economique. Nous avons trois critères qui nous permettent de dire qu'une sortie est positive : soit la personne entre en formation, soit elle obtient un Contrat à Durée Déterminée de plus de six mois ou, mieux, Indéterminée. En moyenne, nous avons 50 à 60 % de sorties positives, ce qui est plutôt bien. Un tiers part en formation et les deux autres tiers, ce qui est assez logique, sont embauchés comme livreurs, chauffeurs, quelques uns comme vendeurs en électroménager mais c'est très variable ; certains aussi vont travailler sur des chaînes de production, notamment chez Renault. Pour les autres, certains ont arrêté avant la fin de leur contrat ; ils rencontrent trop de difficultés par rapport à des problèmes périphériques au travail : logement, dépression, alcool... et puis certains aussi manquent de motivation ou ne prennent pas conscience de l'importance de ce travail pour leur avenir.

#### **L.A : Une information sur laquelle vous aimeriez insister ?**

**V.C. :** Pour faire vivre l'entreprise et faire de l'insertion, il nous faut vendre ; alors je voudrais insister sur le fait que notre électroménager est garanti pièces et main-d'œuvre. Nous avons un contrôle qualité nous livrons à domicile et nous avons aussi un service de dépannage classique même si l'achat de l'appareil n'a pas été fait chez nous !

Propos recueillis par Ingrid Bécuwe

les, dans le secteur marchand. En utilisant l'espace de l'entreprise, avec ses contraintes, ses droits et ses devoirs, ses impératifs de production et de qualité, elle permet d'organiser la restructuration humaine, sociale et professionnelle de personnes se trouvant en situation de marginalisation et d'exclusion <sup>(5)</sup> ».

Un exemple nous est donné à Lyon de l'évolution de ces entreprises. La communauté Emmaüs avait créé dans les années 80 avec d'autres partenaires sociaux une « entreprise intermédiaire » pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté. Cette structure, appelée ENVIE, créée à Strasbourg, s'est développée en France : à Lyon, ENVIE RHÔNE procède à la collecte de matériel usagé, ses ateliers le remettant en état ou utilisant les pièces en bon état pour obtenir un appareil rénové <sup>(3)</sup>. Comme beaucoup d'« entreprises intermédiaires », elle est devenue avec la nouvelle législation « entreprise d'insertion ». En 1993 l'entreprise comptait 9 postes de permanents et 25 salariés en cours d'insertion, payés au SMIC et recevant une formation théorique et pratique. Cette structure s'appuie sur des partenaires économiques et financiers et les organismes de formation, tandis que des partenaires sociaux assurent le suivi social des salariés.

Un autre exemple des entreprises d'insertion avec lesquelles collabore le Foyer est EILE Rhône-Alpes qui fonctionne comme une entreprise traditionnelle et « propose des activités d'insertion dans des domaines très variés : espaces verts, maçonnerie, second œuvre, propreté... » de sorte que les employés en insertion « deviennent de fait salariés de EILE avec des contrats pouvant durer jusqu'à 24 mois et constituant un tremplin idéal vers l'emploi à durée indéterminée » <sup>(4)</sup>.

L'enseignement qu'on peut tirer des initiatives et des mesures prises par les collectivités, nationale et locales, c'est que, face à une exclusion qui atteint les personnes dans leur être autant que dans l'ordre matériel, il faut développer une solidarité aussi bien personnelle que financière. En apportant aux exclus des moyens d'existence, il est aussi nécessaire de leur donner le goût et les raisons de vivre.

Jean-Louis Rocher  
(À suivre)

#### **Notes :**

- 1) Cf *L'insertion par l'activité économique*, suppl. au n° 2193 des *Actualités sociales hebdomadaires* du 15 décembre 2000
- 2) Cf Rapport d'activité 2005 du Service Insertion du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
- 3) Cf *L'Arche*, n° 162, décembre 1993
- 4) Cf A. Fredericq, « L'insertion pour tous. » *L'Arche*, n° 190, déc. 2000
- 5) UREI Rhône-Alpes, 2, place Latarjet, Lyon 8<sup>e</sup> (adresse postale - 2, place Latarjet, BP 8011, 69351 Lyon cedex 08 - tél. 04 78 77 58 30



Photo Jean-Philippe Ksiazek

## Souffrance ordinaire, souffrance pathologique et prise en charge (III)

### Souffrances pathologiques chez des personnes Sans Domicile Fixe (suite)

*Il s'agit là du troisième et dernier volet (voir Arche 211 et 212) du texte de Vincent Charvolin, psychologue-référent au Service Insertion du Foyer.*

**L**a seconde observation met en relief les impacts d'un événement brutal au niveau de la personnalité du sujet.

#### Contexte

Monsieur B. appartient à un milieu situé à l'opposé de celui de Monsieur C. Ce jeune homme subit dès l'enfance et de plein fouet la précarité, la violence, l'alcoolisme et les tromperies de son entourage. Vers l'âge de 8 ans, il sera élevé par ses grands-parents, puis placé rapidement dans divers foyers et familles d'accueil. Il obtiendra ensuite un apprentissage en plâtrerie-peinture, mais échouera à son CAP.

En manque d'amour, par besoin d'en donner et d'en recevoir, vers l'âge de 21 ans, il tissera une relation amoureuse avec une fille « de bonne famille » et ce, malgré les réticences et le rejet provenant des parents de cette dernière. Entreprendre une relation avec ce jeune homme au parcours chaotique, douloureux, était une manière pour elle de jouer à la « bonne Samaritaine » mais aussi à la « rebelle », à « l'arrogante », ainsi que l'occasion de vivre l'aventure, de grandes sensations et une prise de risque excitante. Il s'agissait surtout, d'une manière toute personnelle, de s'opposer à un certain conformisme de ses parents et de les inquiéter parce qu'elle souffrait de leur emprise et de leur surprotection.

Monsieur C. désirait avoir rapidement un enfant. L'idée de construire tôt une famille pour effacer, réparer, compenser les carences de sa toute petite enfance malheureuse faite de maltraitances, était

forte mais contraire au désir de son amie qui, bachelière, voulait poursuivre des études supérieures.

Monsieur C. travaillait très irrégulièrement en intérim dans la manutention en soirée. Après un an de vie commune à peu près stable, les disputes au sein du couple devinrent de plus en plus courantes. Son amie lui reprochait de plus en plus fortement de ne pas trouver d'emploi rémunérateur dans de bonnes conditions. Lui ne supportait plus ses exigences et ses goûts de luxe alors même qu'elle restait à la maison ou sortait avec ses copines. Ils réalisèrent qu'ils n'avaient ni les mêmes goûts, ni le même niveau de culture et d'instruction, ni même de langage commun. Cette épreuve de désillusion vint attiser le conflit qui ne trouva pas de mode de résolution alors même que, quelque part en eux, subsistait de l'amour.

Un soir, en rentrant du travail, Monsieur C. éprouva un choc. Il surprit son amie avec un copain à elle, un beau garçon issu d'un milieu aisé. Le jeune homme dira au cours du premier entretien que, dans un moment de sidération, il s'était senti paralysé et qu'il avait éprouvé un mouvement de haine; une pulsion meurtrière s'était emparée de lui.

Il dira, dans l'après-coup, avoir eu l'impression « d'être enculé », expression triviale traduisant ici une idée de souillure, de viol, de trahison, d'humiliation. Quasiment sur le champ, de manière « réflexe », et comme pour éviter le pire, abasourdi et sous tension, il prit la porte laissant brutalement et massivement son amie, son travail, son logement, ses affaires personnelles, sa région du Nord. Il passa quelques heures à la gare, perdu, ébranlé dans sa tête mais essayant malgré tout de se contenir et de réfléchir. Il frappa le lendemain de l'incident à la porte du Foyer, follement désireux d'être

écouté et de raconter sa mésaventure. Quelques semaines plus tard, C. téléphona à son ex-amie pour lui annoncer que c'était fini entre eux, bien qu'elle eût tenté de le faire revenir ; il lui précisait qu'il ne s'agissait que d'une aventure, une erreur de jeunesse. C. trouva sur Lyon une mission intérimaire intéressante et un projet d'appartement se profila un peu plus tard.

### Analyse

Nous voyons comment, et à quel point critique, cette infidélité d'un soir va compromettre la liaison dans le couple et renverser la situation. C. pensait construire une vie de couple sans faille à l'inverse de celle de ses parents, très mouvementée. Cet événement impardonnable pour C. va rompre définitivement le pacte de confiance établi entre eux deux et signer un échec, une forte déconvenue. Ayant tellement souffert, C. avait surinvesti, idéalisé la relation avec cette fille qui ne pouvait combler ses propres manques et refermer ses blessures non cicatrisées.

Lors de cet événement déclencheur, les souvenirs traumatiques de l'enfance réapparurent brutalement, provoquant subitement chez C. l'émergence d'une haine transférée sur le copain rival de son ex-amie. Il dira plus tard avoir vu surgir en face de lui l'image de sa mère qu'il avait trouvée, enfant, dans la salle à manger avec un inconnu. Il a alors ressenti envers l'amant de sa copine le même désir meurtrier jusqu'ici refoulé, qu'il avait éprouvé à l'époque vis-à-vis de l'étranger chez sa mère. Pour C., la pire des trahisons était la tromperie, devenue insupportable en raison de son passé traumatisant qui allait être ravivé par cette rencontre facteur de crise et de rupture.

### En conclusion

Ces deux parcours existentiels, malgré l'originalité de chaque sujet, reviennent régulièrement lorsque nous écoutons les tranches de vie des personnes sans-domicile-fixe que nous rencontrons. Nous avons, à travers ces deux exemples montré deux modes d'entrée dans le processus de la désinsertion: suite à un cumul d'handicaps - puis suite à la brutalité et à la massivité d'un événement qui fait irruption dans l'histoire du sujet, créant en lui une rupture.

Nous cernons mieux comment certains éléments de la réalité peuvent résonner douloureusement chez les personnes, au niveau conscient et inconscient, sur le plan social et psychique, et ceci de manière interactive. Souvent ces réalités perturbatrices ou l'état psychique « défaillant » des personnes leur ont fait (ou leur font) désinvestir le champ du réel, ou les empêchent de l'intégrer, de s'y confronter de nouveau.

Toutefois chez ces « usagers », on ne peut parler de véritable pathologie installée ni de maladie mentale, mais plutôt d'un mal-être plus ou moins important lié à une forme de vulnérabilité psychique et sociale. Nous pouvons plus spécifiquement ici qualifier ces vécus de « souffrance psychique pa-

thologique liée à l'exclusion ». A une fragilité personnelle se conjuguent ici des aspects environnementaux défavorables de l'ordre de la perte et de la rupture. Sur un plan manifeste, le risque est que ces personnes reproduisent dans la réalité des conduites d'auto-exclusion, d'échec, de sabotage... inhérentes aux éprouvés de honte et de culpabilité, facteurs de souffrance pathologique.

## La prise en charge psychologique : les entretiens

Une prise en charge sociale et psychologique simultanée peut aider ces personnes à se remobiliser sur le plan social et psychique. Pour ce faire, les entretiens dans un cadre formel constituent un outil parmi d'autres.

### Entretiens dans une visée de réinsertion

D'un point de vue pragmatique, le psychologue effectue des entretiens de dynamisation et de restimulation personnelle. Autour de la dialectique de l'illusionnement et du désillusionnement, il cherche à faire naître chez la personne une motivation qui lui permette de mûrir et de réaliser un projet, sans dramatisation, ni trop de crainte ou de fuite.

Ce type d'entretien dans un lieu à dominante sociale est important et fréquent. Il doit se différencier par sa portée symbolique et imaginaire des entretiens à visée sociale, qui interviennent davantage au niveau du principe de réalité. Le psychologue travaille plus sur les retentissements psychiques que peut revêtir une telle réalité et sur ce que l'idée de projet peut produire chez la personne sur le plan individuel et interpersonnel.

Il vient, en complémentarité, essayer de faire émerger quelque chose en elle qui la renvoie à la question du désir ou du non-désir. Il tente de la réhabiliter dans sa dimension d'acteur social responsable, en la faisant s'exprimer librement sur son devenir, plutôt selon une optique volontariste que selon une contrainte intégrative et normalisatrice.

Ainsi, les accueillis trouvent un bénéfice à pouvoir aborder la question du projet plus librement, sans la crainte de devoir se justifier, ou justifier des résultats, sans avoir à fournir une preuve de bonne conduite, avec le risque de jugement, voire de sanction, que cela comporte.

### Entretiens à visée pré-thérapeutique

Dès leur arrivée dans l'institution, les personnes trouvent la satisfaction de leurs besoins primaires et matériels, ainsi que des mesures de pré-orientation et d'insertion : mais elles doivent avoir aussi la possibilité, sous un angle pré-thérapeutique, d'exprimer à un premier degré leur anxiété, leur frustration, leur révolte, leur mal-vivre, en toute liberté

*« Une prise en charge sociale et psychologique simultanée peut aider ces personnes à se remobiliser sur le plan social et psychique. »*

et sérénité dans un espace privé de l'institution ; il ne s'agit pas pour autant de psychothérapie, mais plutôt de soutien, d'écoute psychologique de leur souffrance pathologique.

Leurs désirs, leurs espoirs, leurs ambitions..., à l'intérieur de l'espace-temps étayant et potentialisateur qu'offre la pratique du psychologue, doivent être pris en compte, considérés sur un mode valorisant. Même dans le cadre de l'urgence, laisser le temps au temps permet parfois à certains accueillis, s'ils le souhaitent et le peuvent, de se dire dans l'ici et maintenant d'un espace-temps privilégié.

La verbalisation des affects, la parole libératrice et symbolisante, la mentalisation sans forçage par rapport au traumatique, sont encouragées au détriment des agirs, des modes de désinvestissement ou d'emprise fusionnelle des accueillis. Dans son activité, le psychologue remplit à cet égard une fonction pare-excitatrice et contenante, parce qu'il se situe comme tiers.

L'émergence suscitée de la parole permet parfois l'apaisement des troubles, amenant à ce qu'ils n'envahissent pas tout le champ relationnel et à ce qu'ils ne provoquent pas le rejet du médico-social ou entravent la réalisation des projets individuels – ou en tout cas le moins possible. Elle favorise également, par la ré-introduction de la pensée mais aussi par l'activation de l'imaginaire et de la fantasmatisation, un début d'élaboration psychique, là où le besoin tient très souvent lieu de demande unique à satisfaire à tout prix.

Dans une visée d'aide psychologique, le praticien est amené :

- à mieux connaître la personne accueillie par l'écoute bienveillante, empathique, en tissant avec elle une relation dans la continuité. Il conduit la personne en allant à son rythme et selon son degré d'adhésion (ces suivis sont souvent discontinus et chaotiques, en miroir par rapport à son histoire) ;

- à dénouer patiemment ses problèmes quand elle le veut et le peut, à évoquer ses difficultés existentielles qui parfois la perturbent profondément intérieurement, tout en respectant ses défenses et en renforçant son moi fragilisé, en l'invitant éventuellement à se remettre en question, à condition que ce ne soit pas trop violent ;

- à remettre de l'ordre, du sens, à se réapproprier un peu de son histoire et à vivre comme sujet de désir, de plaisir, en création et non plus, malgré de nombreuses résistances, comme sujet-objet d'exclusion et d'auto-exclusion ;

- à mieux vivre avec ses manques, ses failles, ses blessures, ce qui l'aidera à franchir de nouvelles étapes moins douloureusement et à donner ou redonner du sens à sa vie.

## La question des résultats

Un certain nombre de personnes, pas trop désinsérées, correspondant au profil tracé, parviennent à rebondir, c'est-à-dire à retrouver une stabilité, un équilibre de vie, une place reconnue, source d'un mieux-être, soit au sein du Foyer, soit à l'extérieur. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, elles ont bénéficié de divers actes dynamisants et restructurants, d'oreilles attentives à l'évocation de leurs difficultés existentielles, une fois levées les premières résistances.

Souvent, cependant, la question suivante nous est posée, sur un ton dubitatif : « Combien de personnes avez-vous tirées d'affaire cette année ? » Nous supposons que l'on entend par là les personnes qui se sont insérées ou réinsérées dans l'univers socio-économique, qui ont retissé des liens fiables et solides avec l'extérieur, qui ont retrouvé une meilleure santé physique et psychique, qui ont atteint un certain degré d'autonomisation, d'intégration... en fait qui sont entrées dans un « processus de normalisation ».

Nous pensons que seuls le désir, l'adhésion, et les capacités de certaines personnes font qu'à un moment donné, soutenues, elles acceptent et peuvent prendre un nouveau chemin. Sur l'ensemble des structures, il n'est pas aisé d'établir des statistiques concernant les personnes sorties définitivement des « dispositifs Foyer ». Mais nous sommes surpris de percevoir que nombreux sont ceux qui, en souffrance psychique pathologique, avancent pas à pas, remplissent des petits objectifs, sont sur le point d'amorcer un nouveau départ.

Nos rencontres dans des lieux publics comme des squares, des grands magasins, des transports en commun... nous apprennent que tel ou tel ancien « usager » a retrouvé un logement, du travail, une amie..., a emprunté la voie d'une resocialisation même si la situation demeure globalement dans certains cas fragile et précaire. M. D. nous dira, sur la place d'un marché : « *Vous ne vous rappelez pas de moi, j'ai été au Foyer. C'est à éviter, la vie y est dure, mais ça m'a bien dépanné. J'y ai fait une pause. Il y en a qui coulent, moi ça m'a donné le courage de me battre, ça m'a tiré vers le haut. Je touche du bois, ça va beaucoup mieux. Je m'en suis sorti...* »

Les témoignages allant dans ce sens se multiplient. La force d'inertie liée à la masse des personnes en attente dans le hall du Foyer nous fait parfois oublier cette réalité plutôt optimiste de réussite relative, certes à nuancer, mais où pour chacun, à un niveau individuel et groupal, une prise en charge sur mesure et adaptée est de plus en plus envisagée.

Nous aborderons dans un écrit ultérieur quelques aspects plus graves et pernicieux de la pathologie mentale liée aux processus de désocialisation...

Vincent Charvolin

**« Nous pensons que seuls le désir, l'adhésion, et les capacités de certaines personnes font qu'à un moment donné, soutenues, elles acceptent et peuvent prendre un nouveau chemin. »**

## Hommage à Georges Belleville

*En mai 2006,  
Micheline  
Cochard, invitée  
par Radio Notre-  
Dame, a rendu  
hommage à  
Georges Belleville.  
De cette émission,  
elle a extraité  
l'essentiel pour  
l'Arche.*

*Rappelons que  
Georges Belleville,  
fidèle compagnon  
de Gabriel Rosset,  
a été, en 1950, un  
des membres  
fondateurs de  
l'Association  
Foyer Notre-Dame  
des Sans-Abri.*

C'est un devoir – et un plaisir – pour moi que de rappeler la mémoire du Père Belleville, que j'ai bien connu, de 1974 jusqu'à sa mort en 1995. En effet, j'avais remarqué aux messes de semaine à Saint-Bonaventure ce prêtre d'une soixantaine d'années dont les homélies, toujours courtes, étaient si riches, si belles ; nous avons fait connaissance et, pendant des années, il est venu, une fois par semaine environ, faire une causerie à des élèves de Classe Préparatoire invités chez moi à cet effet. Ils choisissaient le sujet, par exemple « Le mal » ou « La beauté » ou toute autre question, et le Père Belleville les nourrissait de son immense savoir et d'une réflexion philosophique véritable qui les changeait du discours politico-conventionnel de leur professeur attiré.

Il fallait voir cet homme chauve au regard bleu aigu, parfois presque dur, se lancer dans des improvisations brillantes, et les jeunes l'écouter, passionnés, lui posant des questions auxquelles il avait toujours réponse.

Ses origines étaient modestes ; il n'en avait pas honte. Né en 1912 à Cran-Gevrier, la banlieue d'Anancy, c'était un Savoyard qui, à Lyon, où il a passé presque toute sa vie, ne cessait de regretter ses montagnes, leur pureté, leur silence. Sa famille était pauvre : « *Mon père était ouvrier agricole, puis livreur chez un marchand de vins ; ma mère cuisinait dans son restaurant, un restaurant populaire, à la clientèle souvent communiste. J'y ai passé mon enfance et mon adolescence.* »

Enfance, du reste, abandonnée : « *Ma mère n'ayant pas le temps de nous éduquer, non plus que mon père, un alcoolique, je suis un enfant de la rue.* » Cependant il rendra un superbe hommage à cette mère dans un poème qu'il a intitulé « *L'accordéon* » ; en voici la fin : « *Cette femme courageuse qui s'endormait en disant ses prières, à qui un air d'accordéon apportait un grain de poésie, cette femme du peuple : ma mère !* »

Remarqué par ses maîtres, il fait pourtant de brillantes études jusqu'à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, où il est reçu en 1933, à 21 ans. Après un passage comme professeur à Albertville, le voici de 1942 à 1971 professeur de lettres, puis de philosophie, à Lyon, au collège des Minimes devenu le lycée Jean-Moulin.

Étudiant à Paris, loin de ses montagnes, il s'ennuyait : « *Les livres m'ennuyaient : toujours suivre les autres ! Combien de temps perdu à peser de faux maîtres !* » Mais, quand il fut un maître à son tour, il put donner libre cours à sa passion de

savoir et d'enseigner, servie par une formidable culture qui ne l'empêchait pas de poser un regard plein de pitié sur la misère, sociale ou morale. Il écrit des poèmes sur le manœuvre maghrébin « *Brahim* » ou sur les petits vieux solitaires comme le « *Marchand de ballons* » : « *Du train qui s'éloigne, je regarde encore cette masse mouvante qui désire le ciel, et le vieux marchand triste qui cherche des yeux d'enfant.* »

Le Père Belleville, tout vieux qu'il était, avait conservé des yeux d'enfant ; d'où sa contemplation émerveillée de la nature, des paysages, tous les paysages, même sous la pluie. Il décrit minutieusement les animaux, comme la buse ou les petites macreuses noires du lac du Bourget, ou comme ces poissons exotiques admirés dans l'aquarium du musée Guimet « *Ronde en mer* » ; les fleurs aussi l'enchantent, comme ce coquelicot :

*J'ai cueilli dans les champs de blé  
Cette larme de sang.  
Toute froissée  
et, dans l'infini du couchant,  
Brûlait la fleur d'été.*

Enfin le philosophe, le poète, ne laissent pas oublier le prêtre. Lui, si modeste dans son train de vie et dans sa mise, il pensait, comme le curé d'Ars, que rien n'était trop beau pour le service du Seigneur. Il eût voulu, pour la messe, les plus beaux ornements. Du reste, il avait à un degré aigu le sens du sacré. Je songe à ce poème fulminant sur l'Eucharistie, qui n'est « *ni un méchoui, ni un mâchon* »... Il croyait fermement à la Présence Réelle et – originalité en notre temps – il croyait à l'Enfer.

Enfin vint le jour où il fallut s'embarquer pour le dernier voyage. Il avait souvent pensé à ce moment, sans peur. Dans les derniers temps, il m'avait dit : « *Je suis prêt – j'ai rompu les amarres.* » Il écrivait :

*Je suis calme, Seigneur,  
Calme comme le lac où les petites macreuses  
noires  
en foule avancent vers le large.*

Arrêtons-nous ici, non sans citer cette manière d'épithète qu'il avait composé :

*Je suis seul avec ma plume  
Je suis seul avec mes mots  
Et c'est ainsi que j'assume  
Ma vie avec tous ses maux.  
Quand la Mort, par un bon rhume,  
M'enverra vers le Très-Haut  
Aurai-je la joie posthume  
De voir reliés en veau  
Les pauvres mots de ma plume  
Qui consolait tous mes maux ?*

Cher Père Belleville, on ne vous a pas « *relié en veau* », mais que l'hommage ici rendu vous cause « *une joie posthume* » et vous assure d'un souvenir respectueusement et amicalement fidèle.

Micheline Cochard

René Rémond

# L'invention de la laïcité

(Paris, Bayard, 2005. 176 p. 13,80 euros)

*La commémoration de la loi de 1905 a donné lieu à de nombreuses manifestations et de nombreuses publications.*

*Le livre de René Rémond apporte un point de vue d'autant plus intéressant que l'auteur a fait partie de diverses commissions aussi bien laïques que religieuses. Il est donc bien placé pour étudier l'évolution des esprits et du droit, les rapports entre religion et politique.*

Ce livre est une approche de la notion de laïcité et de son évolution depuis la Déclaration des Droits de l'Homme en 1789 jusqu'aux problèmes posés aujourd'hui par l'arrivée de l'islam en France. A chaque étape correspond le comportement des divers membres de la société. L'Eglise catholique y tient une position centrale autour de laquelle se déroulent les débats et les combats : rapports de l'Eglise et du pouvoir royal et plus tard de l'Etat. L'auteur explique son choix de remonter plus loin dans le passé et d'aller jusqu'au présent pour relever « les décalages entre les intentions et le devenir des textes » ainsi que « l'écart entre la réalité et les représentations que l'on s'en fait », et il fait le rapprochement entre les problèmes du passé et ceux du présent.

**Le premier chapitre** est intitulé « Une commémoration exceptionnelle », car il est remarquable que c'est un texte de loi qui en fait l'objet : on la célèbre aujourd'hui pour avoir apaisé une querelle qui divisait les Français et réconcilié les deux France. Il note la multiplicité et la diversité des initiatives ainsi que l'effort d'objectivité des interventions. En 2005, la controverse entre une prétention de l'Eglise catholique d'exercer un pouvoir sur la société et une philosophie officielle de la République est presque éteinte ; le problème est d'intégrer dans la société une nouvelle religion.

**Le second chapitre**, « Qu'avons nous donc célébré ? » montre la diversité des lectures de la loi et de la laïcité. La religion est-elle un fait uniquement privé ou bien est-elle aussi un fait social qui explique que la loi de Séparation garantisse le libre exercice des cultes et que la République subventionne les aumôneries dans les collectivités fermées ? D'où aussi les controverses sur les relations entre autorités civiles et personnalités religieuses. Et l'auteur examinera ensuite quelle définition on peut donner à la laïcité, en remontant aux origines.

Ce sera l'objet du **troisième chapitre**, intitulé « Deux cents ans d'histoire », qui traite de l'histoire de la laïcité depuis le 26 août 1789 avec le vote par l'Assemblée Constituante de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

« Nul ne doit être inquieté pour ses opinions même religieuses » : le mot laïcité n'y figure pas, mais la reconnaissance de la liberté de conscience est une

grande nouveauté qui amorce la déconsecration de l'Etat. Cependant les liens avec l'Etat ne sont pas encore coupés puisque les révolutionnaires veulent faire élire les ministres du culte par tous les citoyens. Avec le Concordat, Bonaparte fait du culte catholique un service public ; il en sera de même avec le protestantisme, puis le judaïsme. Ainsi l'Etat reconnaît l'existence des religions, garantit leur exercice et prend à sa charge leur entretien : neutralité de l'Etat, traitement égalitaire. Mais dans ce cadre il y a compétition pour le pouvoir, les républicains luttant contre l'ultramontanisme, l'Eglise catholique s'orientant vers l'intransigeance.

La loi de 1901 sur les associations prive tout congrégationniste du droit d'enseigner. Cette politique de laïcisation est la conséquence d'un conflit devenu philosophique : la laïcité est devenue une idéologie, la République est positiviste, avec la volonté de soustraire la société à toute influence religieuse. L'enseignement fait l'objet d'une attention passionnée : c'est à lui que s'applique cette nouvelle laïcité (avec l'apparition du mot « laïque ») ; l'histoire de l'évolution de la séparation de l'Ecole et de l'Eglise montre une évolution intéressante de la pratique.

L'école « a été depuis près de 20 ans l'enjeu majeur, le symbole et le sanctuaire de la laïcité ». L'auteur en retrace rapidement les vicissitudes

jusqu'à nos jours.

« La loi de Séparation de 1905 » (**quatrième chapitre**) fait l'objet d'une mise en perspective, où elle apparaît alors non comme un apaisement, mais comme une aggravation de la querelle, ouvrant un conflit avec l'Eglise catholique en France et le Pape Pie IX à Rome.

« L'application » fait l'objet du **5<sup>e</sup> chapitre**. Elle est aussi importante que la loi. L'étude de l'application permet de voir quels accommodements ont infléchi la pratique de la séparation : par exemple, de la confiscation des biens de l'Eglise on est venu à la prise en charge des lieux de culte par les communes et l'Etat. L'aménagement de la pratique a favorisé un apaisement de la querelle. Puis la guerre de 1914 a suspendu les conflits internes. Après la guerre, le gouvernement renoua les relations avec Pie XI et aboutit en 1923-1924 à un *modus vivendi*, moins connu, mais important. L'auteur indique les différentes décisions qui montrent un certain pragmatisme avec un désir de réconciliation. Il note aussi une évolution des mentalités, l'introduction des émissions religieuses dans les radios de l'Etat ... et note que l'on est passé de « l'exclusion du fait religieux de l'espace public » à « une conception qui admet sa dimension sociale ».

La discrétion des responsables politiques pour ne pas froisser la sensibilité laïque du temps explique



que l'évolution soit mal connue. C'est près de cent ans après la loi qu'un gouvernement (de gauche) accepte de rencontrer la présidence de la Conférence des évêques de France, avec l'intention de renouveler ces rencontres.

La méconnaissance de cette évolution explique l'existence de deux idées de la laïcité : celle qui exclut toute manifestation religieuse de l'espace social et celle qui reconnaît le caractère collectif de la religion et « la prise en compte de sa dimension sociale ». Mais on peut noter à l'actif de la célébration de 2005 l'absence de passion et la volonté de comprendre.

« *La laïcité et l'école* » fait l'objet du **sixième chapitre**, étant donné la spécificité de l'école, son rôle dans la formation de l'esprit, la diffusion de la vérité. La laïcisation du personnel de l'enseignement public, en mettant fin à l'appel à des religieux pour l'enseignement primaire, réduit le choix à deux écoles. Cette dualité est conflictuelle et la querelle scolaire sera une donnée permanente de la vie politique. Les péripéties en sont retracées avec les différentes dispositions jusqu'à la loi présentée au Parlement par Michel Debré et votée en 1959, loi qui vise à rapprocher les deux enseignements pour une tâche commune, l'éducation de la jeunesse de France. Le système repose sur des contrats passés entre l'Etat et les établissements. Il est intéressant de suivre la suite des événements, avec les différentes oppositions et les manifestations (notamment celle du 24 juin 1984). La loi Debré a été

maintenue, et a rapproché les deux systèmes, en maintenant l'essentiel de la laïcité. En 1992, un protocole signé par le ministre Jack Lang et Mgr Clouet déclare que « l'enseignement catholique fait partie du service public de l'enseignement ». Autre signe de l'évolution des esprits : l'introduction, à la demande des enseignants, d'un enseignement des religions comme fait social.

**Le dernier chapitre** « *Laïcité et liberté religieuse* » est consacré principalement à l'attitude de l'Eglise catholique qui, après des réactions à certaines brutalités, a admis sous le nom de « laïcité de l'Etat » la souveraine autorité de l'Etat, entrant de son côté dans la voie de l'apaisement.

Enfin, en conclusion, René Rémond évoque les questions à venir : l'Europe, l'islam, et les moyens à donner à de nouveaux cultes...

Des documents annexes reproduisent des textes peu connus comme la Déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France de 1925 et celle de 1945.

Ce livre, écrit dans un style alerte, est passionnant par l'évocation des principaux événements qui ont jalonné cette histoire depuis deux cents ans, la distance qu'il donne à cette perspective. Ceci nous permet de mieux comprendre non seulement l'aboutissement actuel mais les ressorts qui ont animé les acteurs du passé et qui peuvent motiver ceux du présent et ceux du futur.

Jean-Louis Rocher

**« Ce livre, écrit dans un style alerte, est passionnant par l'évocation des principaux événements qui ont jalonné cette histoire depuis deux cents ans... »**

## Carnet

Nous avons appris en juillet le décès de **Marie-Louise ROSTAGNAT**, professeur agrégée d'Histoire et Géographie, présidente de la Paroisse universitaire de Lyon et des Restaurants du Coeur de Neuville-sur-Saône. A son souvenir, nous associerons celui de son mari, Alain Rostagnat, et de son père André Latreille, qui furent des amis très actifs du Foyer.

Le 13 juillet est décédé, dans sa 95ème année, **l'abbé CHARTIER**. Délégué par Joseph Folliet, de la Chronique Sociale, il participa en 1950 à la création de notre Association. Aumônier de l'école de La Salle, il persuada plusieurs de ses élèves d'assurer un service bénévole au Foyer, alors dans ses débuts.

Le 25 juin Monsieur **Pierre-Xavier LACOURTABLAISE** est décédé. Bénévole au Bric à Brac de Vaise au comptoir d'électricité puis au tri quai Gillet, il nous disait avoir trouvé un sens à ses loisirs de retraité en se mettant au service des plus démunis.

Nous vous informons également du décès de :

- notre ami et bénévole Monsieur **Paul DULLIN** à l'âge de 82 ans. Doué d'un grand sens de l'accueil des clients, il s'occupait particulièrement de la vente des meubles au Bric à Brac de la Guillotière.
- Madame **Jeannine PEYROT** amie et fidèle donatrice depuis de nombreuses années.
- Monsieur **Gilbert NICOLAS**, bénévole au Bric à Brac de Vaise où il aidait à la mise en rayon.

Nous avons appris le décès, en milieu hospitalier, de passagers connus du Centre Gabriel Rosset, soient :

- Monsieur **OULD HAMOUDA Kamel**, à l'âge de 45 ans,
- Monsieur **VACHE Jean-Pierre**, à l'âge de 64 ans,
- Monsieur **TEXEIRAS BAROSSO Marcio**, à l'âge de 34 ans,
- Monsieur **TZANIS Kiriakos**, à l'âge de 63 ans.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer adresse ses très sincères condoléances.*

## Etre saint aujourd'hui



### Andrée BREVET

Militante Jociste Lyonnaise  
Médaille de la Résistance  
Croix de guerre  
Agent du Service du Renseignement français  
(Réseaux Phratrie-Corvette)  
Morte pour la France et pour la Foi  
au camp de Ravensbrück, le 23 mars 1945, à  
l'âge de 25 ans.

*Les saints reflètent la lumière de Jésus-Christ comme les fleurs, par leurs couleurs, la lumière du soleil.*

*Il est impossible de penser à ce qu'ont fait saint Louis, saint François d'Assise, Jeanne d'Arc ou saint Vincent de Paul – et, plus près de nous, dom Bosco ou Charles de Foucault – sans être touchés, attirés, portés au-dessus de nous-mêmes par l'ardent désir de faire comme eux. Cependant, nous ne manquerons pas d'apercevoir très tôt à quel point ce rêve est folie et combien la prétention de ressembler à ces géants est franchement ridicule.*

*Il y a une autre raison à ne pas vouloir imiter les saints, et c'est saint François de Sales qui nous la donne : nous imiterions leurs défauts. Le seul modèle de tous les saints que nous devons vouloir imiter, c'est Jésus-Christ. Des vies de saints, nous devons retenir moins les grandes choses, les exploits qu'ils ont accomplis, que l'application avec laquelle ils ont fait la volonté de Dieu. Voilà ce qu'il y a de plus intime et de vraiment essentiel en eux ! Nous sentons que c'est Dieu qui les conduit.*

*Le monde étant un immense chantier, aucune vie n'est inutile pour la réussite du plan de Dieu sur le monde et pour la création d'un univers d'amour. Venant après les saints canonisés par l'Église, bien qu'étant beaucoup moins forts qu'eux et infiniment moins parfaits, nous avons, de par les conditions historiques dans lesquelles nous sommes, de par les progrès réalisés depuis et la marche militante et triomphante de l'Église, à faire des choses différentes et peut-être, osons le dire, plus grandes en étendue et en importance. C'est là encore une raison à ne pas vouloir les imiter, mais les continuer et les dépasser.*

*Pour cela, nous devons demander à Jésus-Christ de faire en nous ce qu'il a fait en eux, de nous inspirer, de nous fortifier, de nous donner la grâce de l'aimer comme ils l'ont aimé. Par les saints, Jésus nous parle merveilleusement et, pour que nous l'entendions mieux (les grands saints ayant vécu il y a longtemps et loin de nous), il met sur notre route des saints plus ordinaires, plus proches : des prêtres, des malades, des amis pour que nous les voyions vivre, parce que leur vie exemplaire est louange de Dieu. Ainsi Antoine Martel (1899-1931), Andrée Brevet (1920-1945)...*

Gabriel Rosset  
Juin 1967

# Aider, c'est possible

## Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

**Vous pouvez :**

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des cinq **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **Communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **Soutien Scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

## Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

### ■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 479 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes.

### ■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur les cinq années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

**Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.**

## Les Legs



**Association reconnue d'utilité publique** le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

*Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.*

### ■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

